

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

21°

ALGER

37°

TAMANRASSET

p. 2

Vendredi 24 - Samedi 25 Mai 2013 - 14-15 Radjeb 1434 - N° 281 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



CONGRÈS DU FFS

Aït Ahmed appelle les Algériens à rester «unis»

Page 7



ALGÉRIE - ITALIE

Ouverture d'une desserte maritime

Page 24

SUSPENSION DES GRÈVES DANS PLUSIEURS SECTEURS

LA RAISON PRIME

● Echec aux plans de politisation d'un mouvement à caractère purement social



DROITS DE L'HOMME : LE CONSTAT POSITIF D'AMNESTY INTERNATIONAL

Situation «stable» en Algérie

Page 3

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Populations-forces de sécurité un lien puissant

Page 5

SCIENCE et VIE

LA CAMOMILLE protégerait du cancer

Pages 12-13

HISTOIRE

UN FRANÇAIS MILITANT DE L'UDMA
ROLAND MIETTE : «BOUYY EL GLALIL»

Pages 14-15

SPORT

DJSI D'ALGER

Tahmi : «Le MJS attend le rapport final de l'IGF pour prendre les mesures nécessaires»

Page 19

HANDBALL
Installation d'un directoire présidé par M. Bouarifi pour la gestion des affaires de la fédération

Page 24

JUSTICE

BORDJ EL-KIFFAN : LIAISONS DANGEREUSES
15 ans de réclusion criminelle pour meurtre avec prémeditation

Page 16



MÉTÉO 21° à Alger, foyers orageux isolés

RÉGIONS NORD :

- Alternance d'éclaircies et de quelques passages nuageux en cours de journée avec formation de foyers orageux isolés vers les Hauts-Plateaux et les Aurès. Les vents seront de Nord-Ouest modérés (20/30 km/h) près des côtes et variables faibles vers l'intérieur. La mer sera belle à peu agitée.

37° à Tamanrasset, quelques soulèvements de sable sur la Saoura et le Sahara central

RÉGIONS SUD :

- Temps généralement ensoleillé. Les vents seront variables (20/40 km/h) avec quelques soulèvements de sable sur la Saoura et le Sahara central.

	max	21°	min	13°
Oran	max	27°	min	13°
Annaba	max	23°	min	11°
Béjaïa	max	24°	min	11°
Tamanrasset	max	37°	min	20°

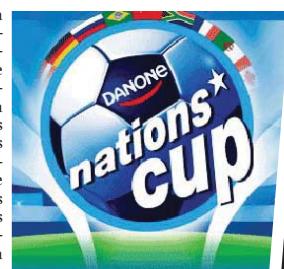


MERCREDI 29 MAI À L'AURASSI Rencontre sur l'industrie pharmaceutique

Dans le cadre du Forum de partenariat algéro-français, Sanofi Algérie participe à un atelier sur l'industrie pharmaceutique, le mercredi 29 mai à l'hôtel Aurassi. Cette rencontre verra la participation des acteurs et professionnels du secteur pharmaceutique.

11^e ÉDITION NATIONALE DE LA DANONE NATIONS CUP Conférence de presse ce matin à 10h au Complexe olympique Mohamed-Boudiaf

A l'occasion de la 11^e édition nationale de la Danone Nations Cup, Danone Djurdjura Algérie, organise, aujourd'hui, à 10h, une conférence de presse, à la salle de conférence du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf, 5 juillet, à Alger. Les équipes qualifiées lors des phases éliminatoires qui se sont déroulées dans les 48 wilayas du pays vont s'affronter lors de la finale nationale de la 11^e édition de la compétition footballistique « Danone Nations Cup ». L'équipe gagnante ira défendre l'Algérie au stade de Wembley à Londres, en présence du parrain de l'opération Zinedine Zidane. La Danone Nations Cup est la plus grande compétition de football au monde pour les benjamins de 10 à 12 ans. 2,5 millions de jeunes venus de 32 pays participent et partagent les valeurs humaines de cet événement annuel exceptionnel.



MÉTÉO 21° à Alger, foyers orageux isolés

CE MATIN À 10H, LES PRS MOHAMED AREZKI ET SADIBELOUIZ MUSTAPHA INVITÉS DU FORUM DE DK NEWS

Journée mondiale de la sclérose en plaque

Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la sclérose en plaque (SEP) le 26 mai de chaque année, maladie qui touche 10 000 personnes en Algérie et environ 2,5 millions de personnes dans le monde, le professeur Mohamed Arezki, président de la société algérienne de neurologie et chef du service neurologie au CHU de Blida et le professeur Sadibeluiz Mustapha, chef d'unité de neurologie à l'EHS Aït Idris et président de la Ligue algérienne d'épilepsie animent une conférence-débat au centre de presse de DKNews ce matin à 10h.



CE MATIN À 10H AU SIÈGE DE L'ANR, EN PRÉSENCE DE L'AMBASSADEUR DE LA RASD Conférence de Belkacem Sahli

Le président de l'ANR, M. Belkacem Sahli, présidera aujourd'hui à 10h au siège du parti (10, rue Mohamed Ali Bettouch, Roustoumaia, Dely Brahim) une conférence à l'occasion de la commémoration du 40^e anniversaire de la création du Front populaire pour la libération de Sakia Al Hamra. La rencontre se déroulera en présence de l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique en Algérie et des représentants du peuple sahraoui.



Archivage des films révolutionnaires

Une initiative visant à répertorier et à archiver les œuvres cinématographiques consacrées à la lutte de Libération nationale est menée par une équipe de recherche de l'université d'Oran. «Cette action englobe les films produits avant et après le recouvrement de l'indépendance nationale», a précisé le professeur Aissa Rasselma lors d'une journée d'étude sur «la résistance et la guerre de Libération dans le cinéma algérien», tenue jeudi à Oran. Ce chercheur, qui dirige le laboratoire «Répertoire et archivage des films révolutionnaires dans le cinéma algérien», a indiqué par la même occasion que son équipe s'attelle également à l'élaboration d'encyclopédies du cinéma algérien dédié à la thématique révolutionnaire.

«Ces initiatives ont pour objectif de recueillir, en vue de les faire connaître, toutes les créations cinématographiques réalisées dans ce même contexte, y compris celles jamais visionnées», a fait valoir le P. Rasselma. Une dizaine de copies d'œuvres ont été déjà obtenues auprès des Archives nationales depuis 2011, année de création du Laboratoire compétent de l'université d'Oran, a-t-il indiqué en citant, entre autres titres, «Les portes du silence», «Le vent des Aurès» et «Hors-la-loi».

D'autres démarches ont été entamées auprès du Centre d'archives du cinéma africain basé en France en vue de l'obtention de copies d'œuvres mettant en lumière l'atrocité des crimes coloniaux perpétrés à l'encontre du Peuple algérien, a fait savoir le P. Rasselma. Ce chercheur a annoncé en outre que son laboratoire a mis sur pied un ciné-club avec des projets de réalisation de courts-métrages sur la glorieuse guerre de libération, sous la direction du P. Ilyès Boukhmoucha, spécialiste en audiovisuel.

Ce matin au Sheraton, Sommet international sur le diabète

Pas moins de 250 médecins entre diabétologues et internistes, sont attendus, ce matin, à l'occasion du Sommet international sur le diabète, organisé par les laboratoires Pfizer, à l'hôtel Sheraton d'Alger.

Les participants, notamment le docteur Samir Aouiche, du service diabétologie au CHU Mustapha et le P. Mansour Bouri, chef du service médecine interne de l'hôpital Birraria se pencheront sur les faces cachées du diabète. Plusieurs thèmes seront abordés, tels que la douleur neuropathique chez le diabétique, les conséquences cardiovasculaires du diabète de type 2 ainsi que le rôle des statines dans l'amélioration des résultats cardiovasculaires chez les patients diabétiques.

La nouvelle aérogare de Constantine opérationnelle en juin

La nouvelle aérogare de Constantine dont les travaux de construction sont entièrement achevés, sera opérationnelle «d'ici la mi-juin prochain au plus tard», a affirmé hier le wali, M. Noureddine Bedoui. Inspectant cette nouvelle aérogare édifiée à quelques encabulations de l'aéroport international Mohamed-Boudiaf, M. Bedoui a souligné l'amélioration notable attendue dans les prestations offertes aux voyageurs. Considérée comme la «vitrine» de Constantine, cette infrastructure à l'architecture aussi avancée que fonctionnelle, est dotée d'équipements de «dernière génération» et d'un mobilier «haut de gamme», a noté le chef de l'exécutif local, faisant savoir que l'environnement immédiat de l'aérogare a été aménagé par des «paysagistes et des architectes de renommée».

DROITS DE L'HOMME :
LE CONSTAT POSITIF
D'AMNESTY INTERNATIONAL

Situation «stable» en Algérie

La situation des droits de l'homme en Algérie est «stable» bien qu'il reste encore des efforts à déployer dans ce domaine, a estimé, jeudi à Alger, le président d'Amnesty International Algérie, Ali Yemloul.

«Amnesty International a enregistré en matière des droits de l'homme une situation stable en Algérie, mais il reste encore des dépassements et des abus dans le domaine de la liberté d'expression, d'association et de manifestation pacifique», a indiqué le représentant de cette organisation à l'occasion de la présentation du rapport annuel 2013 d'Amnesty International sur les droits de l'homme dans le monde. Il a fait savoir que des contacts ont été initiés avec des associations de la société civile de défense et de protection des droits de l'homme en Algérie dans le cadre d'une «action de partenariat et d'aide» pour «prendre en charge des revendications se rapportant aux droits de l'homme». M. Yemloul a également évoqué un «partenariat» avec des associations syndicales et la Commission nationale consultative pour la promotion et la protection des droits de l'homme (CNCPPDH) que préside Me Farouk Ksentini, en vue de «travailler ensemble». «Nous avons des préoccupations communes avec ces associations et la CNCPPDH», a-t-il fait remarquer. Sur un autre registre, Amnesty International s'est «félicité» de la signature, par l'Algérie, du traité interdisant le commerce ilégal des armes, la qualifiant de «point positif».

L'organisation s'est également «réjouie» de la loi concernant une meilleure représentativité de la femme dans les Assemblées élues. A une question sur la torture en Algérie, M. Yemloul a expliqué qu'Amnesty n'a pas rendu public son rapport à ce sujet, dans la mesure où les informations se rapportant à ce sujet «n'ont pas encore été vérifiées».

M. Yemloul a, en outre, rappelé que son organisation reste fidèle à sa position de principe concernant l'abolition de la peine de mort qui, a-t-il dit, va dans le sens de «préserver et de défendre le droit à la vie». Le rapport d'Amnesty International 2013 a été axé sur la situation des réfugiés et les migrants dans le monde, appelant les pays à ouvrir leurs frontières aux réfugiés qui demeurent une «proie facile pour les groupes dangereux».

Boualem Branki

Le développement social et économique des wilayas du sud du pays a été une priorité parmi les priorités, et une constante des grandes décisions des pouvoirs publics

Mieux, de grands projets infrastructuraux ont été de tout temps projetés et réalisés au profit des populations de ces régions, certes éloignées et pour certaines difficiles d'accès. Pour autant, les pouvoirs publics, a réaffirmé jeudi devant le Parlement le Premier ministre M. Abdelmalek Sellal, restent mobilisés et à l'écoute des préoccupations et des besoins des populations de ces régions.

Il suffit pour cela de citer l'alimentation en eau potable de la ville de Tamanrasset à partir d'In Salah sur une distance plus de 800 km, et en parallèle, il ya à cette fameuse transsaharienne, une autoroute du Sud qui se perd dans le Hoggar aux confins des frontières du pays avec les pays limitrophes. Jeudi devant les parlementaires, M. Sellal a en fait redit et en des termes plus simples ce que l'Etat fait comme efforts pour simplifier la vie aux populations du Sud, favoriser l'émergence d'un vaste tissu économique, et créer les conditions sociales d'une vie équilibrée dans ces régions. Il y a également les grandes décisions sur le front économique pour la création



d'entreprises, le développement de périmètres agricoles et, en général, pour relancer la sphère économique dans les régions où la productivité agricole dépasse largement les potentialités du Nord.

Et puis, il faut relever ce geste sans cesse rassurant des pouvoirs publics de prendre en charge, sinon de répondre aux besoins socio-économiques des régions du Sud, pour en faire des pôles de croissance par excellence. Parmi ces mesures, citées par le ministre des Relations avec le Parlement, M. Mahmoud Khedri, au nom de M. Abdelmalek Sellal, des avantages complémentaires qui leur sont accordés pour l'amélioration des conditions de vie de leurs populations et les incitations à l'implantation de projets économiques.

Ainsi, le Premier ministre a cité les avantages spéciaux qui ont été accordés aux wilayas de cette région dont une réduction de 80% de la taxe foncière au moment de la cession de terrains destinés à des projets touristiques, une réduction de 4,5% sur les in-

térêts liés aux crédits bancaires destinés à l'investissement dans des projets touristiques réalisés dans les wilayas du Sud.

Il y a également, comme mesure d'incitation économique, la réduction de 50% sur l'impôt sur le revenu global et l'impôt sur les bénéfices des sociétés pour une durée de 5 ans au profit des revenus provenant des activités pratiquées par des personnes morales ou physiques, y compris les salariés des wilayas d'Illizi, Tindouf, Adrar et Tamanrasset.

Autre bouffée d'oxygène pour les investisseurs, l'exonération des investissements dans les régions du Sud de la condition de création de 100 postes d'emploi contre le bénéfice d'avantages fiscaux complémentaires, ainsi que l'application du principe du dinar symbolique pour un (1) hectare s'agissant de la taxe foncière appliquée aux contrats de cession pour les investissements agricoles et l'élevage pour une durée variant entre 10 et 15 ans. Et puis, sur le front social, le

Premier ministre a tenu à rappeler les décisions prises récemment pour la prise en charge urgente des préoccupations des citoyens relatives à l'emploi conformément à la circulaire du 11 mars 2013 visant notamment à la mise en oeuvre d'une série de dispositions à même de garantir une gestion transparente et ferme du marché du travail dans ces régions.

Ces précisions du Premier ministre devant les parlementaires reflètent on ne peut mieux la sollicitude des pouvoirs publics à l'égard des besoins légitimes des citoyens des régions du Sud.

Car il ne faut surtout pas occulter que la richesse du pays, sa grande fierté vient des gisements pétroliers et gaziers de ces régions, que l'Algérie exploite au mieux des intérêts de la Nation, des générations actuelles et celles à venir. Et surtout, sans engager l'avenir économique ni politique du pays avec une gestion prudent et rationnelle des richesses minières du pays.

SUSPENSION DES GRÈVES DANS PLUSIEURS SECTEURS La tension baisse

● Echec aux plans de politisation d'un mouvement à caractère purement social

Kamel Cherif

Les syndicats autonomes des personnels de la Fonction publique des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux ont décidé de suspendre leur mouvement de grève. La décision a été prise par six syndicats représentant les secteurs de la Santé, l'Education nationale et la Formation ainsi que l'Enseignement supérieur et l'Administration publique.

Des secteurs qui allaient paralyser tout le pays si le débrayage avait persisté. La décision de ces syndicats est intervenue dans une conjoncture cruciale et sensible.

Il faut ainsi relever le sens de responsabilité et de prise de conscience de ces syndicats qui ont, par cette décision collégiale, déjoué les plans de ceux qui projetaient de récupérer leur mécontentement et de politiser leur mouvement à des fins sournoises.

Au vu de la situation prévalant dans les hôpitaux du fait des souffrances des malades et du nombre impressionnant de rendez-vous reportés ou carrément annulés, ces syndicats ont mis fin à leur mouvement de grève. L'approche des examens de fin d'année et le risque de perturber le déroulement des examens ont amené ces syndicats à opter pour la sagesse. La poursuite de la grève aurait été davantage préjudiciable pour les malades qui ont erré depuis quatre semaines dans les hôpitaux. Elle aurait été aussi préjudiciable pour les élèves qui courraient le risque d'une année blanche du fait de l'incertitude qui planait sur le déroulement des examens. Il



faut aussi relever la disponibilité affichée par les pouvoirs publics, disposés à dialoguer et à désamorcer ce mouvement de grève. Le Premier ministre a signé mercredi dernier des décrets relatifs à la valorisation des primes de garde et de contagion pour les personnels de la Santé en même que les autres mesures prises pour les autres secteurs. Les ministères concernés par ces crises, notamment ceux de la Santé et de l'Education nationale, n'ont cessé d'affirmer que les portes du dialogue demeurent ouvertes. En somme, les efforts des pouvoirs

publics allant dans le sens de satisfaire certaines revendications de ces syndicats n'ont jamais été remis en cause. Dans le même sens, les nombreuses incitations économiques et sociales spéciales pour les régions du Sud notamment, décidées par le gouvernement, sont autant de signes de la part des pouvoirs publics de l'écoute des citoyens et des revendications des syndicats.

Ces derniers se sont rendu compte également de l'infiltration de leur mouvement par des parties tendant à dévier la grève pour la politiser et la sortir de son cadre d'ordre purement professionnel et social. Des intrus avaient commencé à instrumentaliser le mouvement de débrayage, déclenché à travers le pays pour profiter de la conjoncture.

Une conjoncture marquée, faut-il le souligner, par une campagne de désinformation concernant la santé du président de la République. Cette campagne vise à frapper les fondements de l'Etat algérien, pour reprendre les propos du Premier ministre.

Les messages du Premier ministre ainsi que du deuxième homme du pays, le président du Conseil de la nation qui avait fustigé les «prêcheurs du désespoir», ont été bien ainsi reçus par les différents syndicats qui ont décidé de suspendre leurs grèves.

Ceux qui s'illusionnaient de récupérer ces débrayages et les exploiter à des fins partisanes et politiciennes dans le but de déstabiliser le pays, auront été remis à leur place grâce au sens des responsabilités et de patriotisme des syndicats, lesquels auront placé l'intérêt du pays au-dessus de toute autre considération !

SAHARA OCCIDENTAL

La comédienne Saoussan Badr : le combat du peuple sahraoui lui permettra de recouvrer ses droits



L'artiste égyptienne Saoussan Badr a affirmé vendredi à Alger que le peuple sahraoui recouvrera ses droits grâce à son combat appelant les Sahraouis à faire connaître «haut et fort» leur cause.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa participation à une journée de solidarité avec la résistance sahraouie, la comédienne a estimé que les Sahraouis devaient se faire l'écho de leur cause auprès des autres peuples.

«Seul le combat permettra au peuple sahraoui de recouvrer ses droits», a insisté l'artiste qui séjourne en Algérie dans le cadre du festival national du théâtre professionnel.

La comédienne, connue pour ses nombreux rôles dans des films et feuilletons, a précisé qu'elle voulait, à travers sa présence à une partie de la rencontre de solidarité avec le peuple sahraoui, mieux s'informer de cette cause «ménée par de beaux coeurs».

Elle a encouragé les Sahraouis à persévérer dans leur lutte. Du même avis, l'artiste Abderrahim Hassan a incité les sahraouis à faire connaître leur cause rappelant que «l'Algérie a combattu le colonialisme français pendant 132 années».

Dans ce contexte, il a mis l'accent sur l'importance des productions artistiques pour faire connaître une culture et une cause citant en exemple le film égyptien qui a porté sur le combat de la Moudjahida Djamilia Bouhired durant la guerre de libération nationale.

CROISSANCE EN AFRIQUE

M. Medelci pour un rôle «plus actif» du secteur privé

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a indiqué hier à Addis-Abeba (Ethiopie) que le vaste potentiel de croissance dont dispose le continent africain pour les décennies à venir nécessite pour sa valorisation optimale «un rôle plus actif» du secteur privé.

«C'est dans une optique d'ouverture d'un champ toujours plus étendu aux investisseurs que l'Afrique s'attelle à lever les principales contraintes qui continuent d'entraver la diversification de la structure de ses économies et la compétitivité de ses entreprises», a-t-il précisé.

M. Medelci intervient lors de la séance d'ouverture d'un forum organisé par la chambre panafricaine de commerce et d'industrie à l'occasion du cinquanteenaire de l'OUA/UA sur le thème «Assurer la renaissance africaine : rôle du secteur privé pour les 50 prochaines années».

Il a relevé qu'outre les programmes nationaux d'infrastructures, l'Union africaine a lancé le programme de développement des infrastructures en Afrique. «Les déficits qu'accuse le continent dans ce domaine sont un frein aux investissements du secteur privé et élèvent les coûts des transactions», a-t-il dit, ajoutant que l'accès à l'énergie et les réseaux de transports et communications occupent une place «prépondérante» dans ce programme qui couvre les projets régionaux structurants jusqu'à l'horizon 2040.

L'autre contrainte réside dans l'insuffisance des capacités et instruments de soutien et d'accompagnement de la petite et moyenne entreprise qui sont essentiels pour le développement du tissu industriel», a estimé le chef de la diplomatie algérienne.

«La troisième contrainte a trait à la faiblesse des capacités managériales, scientifiques, techniques et d'innovation», a-t-il noté. M. Medelci a indiqué que les programmes nationaux et régionaux en cours «s'attachent à remédier à ces insuffisances au double plan quantitatif et qualitatifs». «Dans l'ensemble de ces domaines, la coopération et les échanges d'expériences entre les représentants du secteur privé des pays africains dans les fora tel que celui qui vous réunit aujourd'hui (le 21ème sommet de l'UA)



jouent un rôle des plus positifs», a-t-il affirmé. Pour le ministre, de tels échanges devraient aussi «faciliter les synergies entre les rôles de l'Etat et du secteur économique public et privé et un équilibre entre les logiques économique et sociale».

De tels échanges devraient également tenir compte de la nécessité d'œuvrer à l'expansion du marché intérieur tout en participant davantage à l'intégration régionale et mondiale, a-t-il précisé.

M. Medelci a indiqué que le secteur privé a accru sa contribution à la croissance appréciable des économies africaines depuis une décennie ainsi qu'à l'amélioration notable de la mobilisation des ressources internes qui a induit une réduction de la dépendance vis-à-vis de l'aide publique au développement.

Les politiques publiques algériennes de promotion du secteur privé présentées

Le chef de la diplomatie algérienne a, à cette occasion, présenté les politiques publiques de promotion du secteur privé en Algérie.

Il a relevé que le cadre institutionnel et juridique pour la création et le développement de l'entreprise en Algérie a été «allégé au triple plan des procédures, des délais et des coûts» et des «facilitations et des encouragements spécifiques sont octroyés au profit des jeunes porteurs de projets». M. Medelci a indiqué, devant

un panel de ministres africains et de représentants d'organisations continentales, que la réforme du foncier industriel en Algérie et l'aménagement d'une quarantaine de nouvelles zones industrielles a permis de «réduire une des principales contraintes à l'investissement privé».

Il a cité également une panoplie de mesures de promotion et d'appui à l'investissement privé en vigueur en Algérie comme les exonérations et allégements fiscaux, les bonifications des coûts des crédits d'investissement, la création d'un Fonds d'investissement et de fonds régionaux d'investissement, ainsi que le renforcement des mécanismes de garantie. «Le développement exceptionnel et la modernisation des infrastructures se sont traduits par une réduction significative des coûts de transaction», a-t-il ajouté. Il a indiqué aussi que le renforcement du conseil national de la concurrence et les efforts en cours de réorganisation des marchés «participent aussi au rôle régulateur de l'Etat pour assurer le climat le plus propice à l'investissement privé». M. Medelci a présidé la délégation algérienne aux travaux de la 22ème session du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA) qui ont eu lieu mardi et mercredi. Cette session est préparatoire au 21ème sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, prévus les 26 et 27 mai au siège de l'Union et qui coïncide, cette année, avec la célébration du 50ème anniversaire de la création de l'OUA/UA.

21ÈME SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENTS DE L'UNION AFRICAINE (UA) PRÉVU LES 26 ET 27 MAI À ADDIS-ABEBA

Le Sahel et le Mali au centre des discussions

La question du Sahel, la situation au Mali et la lutte contre le terrorisme devraient être au centre des discussions du 21ème sommet des chefs d'Etat et de gouvernements de l'Union africaine (UA) prévu les 26 et 27 mai à Addis-Abeba, a indiqué vendredi, depuis la capitale éthiopienne, le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci.

«Il n'y a pas de doute que les sujets qui vont être les plus abordés sont les dossiers qui concernent les pays africains en crise et probablement à leur tête la question du Sahel et du Mali et, de façon plus transversale, les questions de lutte contre le terrorisme et le crime organisé», a précisé à la presse M. Medelci, en marge d'un forum sur le thème «Assurer la renaissance africaine: rôle du secteur privé pour les 50 prochaines années».

«C'est probablement autour de ces dossiers que la discussion va porter et il est même attendu que les mécanismes de gestion des crises soient revus», a-t-il estimé, ajoutant que les questions de paix et de sécurité seront traitées directement au prochain sommet de l'UA. Il a indiqué également que les dirigeants africains aborderont d'autre-

tres dossiers qui ont été examinés puis adoptés par la 23 session du Conseil exécutif de l'UA ayant réuni les ministres des Affaires étrangères des pays membres (22 au 24 mai).

Il s'agit du projet de proclamation du cinquanteenaire de la création de l'OUA/UA qui va être signé le 26 mai, a-t-il dit, expliquant que c'est un projet «qui a une valeur beaucoup plus politique que juridique».

«Dans cette proclamation, il est mis en exergue les idées fortes du panafricanisme, un bilan des 50 dernières années et les éléments fondateurs d'un nouveau souffle qui doit être donné à ce continent et à son peuple», a-t-il relevé.

Les pays africains passeront en revue également le plan stratégique de l'UA pour la période 2014-2017, a-t-il dit, estimant, qu'à travers ce plan, «des choses deviennent plus concrètes et ne seront plus au stade de décliner des ambitions et des espoirs».

M. Medelci a fait savoir qu'un agenda post-2015 a été établi puis adopté par les pays membres du Conseil exécutif de l'UA, précisant que cette date correspond aux OMD (Objectifs du millénaire pour le développement). «En Afrique, beaucoup de pays ont atteint ces objectifs mais beaucoup d'au-

tres ne les ont pas encore atteints. La problématique qui se pose aujourd'hui est de savoir comment les pays qui sont en retard sur ces objectifs pourraient les rattraper», a-t-il dit.

Le sommet de l'UA examinera, en outre, un rapport sur la situation au Sahara occidental et un autre sur le Moyen Orient et la Palestine. Le rapport sur la situation au Sahara occidental, examiné puis adopté par le Conseil exécutif de l'UA, met en relief «la nécessité de soutenir le peuple sahraoui dans la légitimité de son combat», a-t-il relevé. «Il est question de permettre à l'UA de constituer un levier supplémentaire pour aider l'ONU à aller plus rapidement à la conclusion d'un accord entre les deux parties (Front Polisario et le Maroc)», a-t-il ajouté, indiquant que ce rapport va donner lieu désormais à des rapports périodiques d'actualisation de la situation au Sahara Occidental. Concernant le rapport sur la situation au Moyen Orient et la Palestine, il a noté que les ministres des Affaires étrangères «se sont exprimés en faveur de la lutte du peuple palestinien», tout en souhaitant «une reprise des négociations dans le cadre du processus de paix». M. Medelci a indiqué,

en outre, que deux pays ont émis des propositions à savoir l'Afrique du Sud sur «la diaspora» et le Burkina Faso sur la désertification ainsi que sur le développement du cinéma africain. «Ces trois questions ont fait l'objet d'un débat au sein du Conseil exécutif et nous sommes sortis avec un consensus pour la mise en place d'une équipe d'experts chargée de la mise en œuvre des conclusions de la conférence sur la diaspora qui a eu lieu en 2012 en Afrique du Sud», a-t-il dit, précisant que ces propositions, adoptées par le Conseil exécutif, seront soumises pour approbation au sommet de l'UA.

Il a annoncé, par ailleurs, que l'Algérie a obtenu le soutien des pays membres de l'UA pour sa candidature au Conseil des droits de l'homme et pour sa candidature au Conseil de l'Unesco. M. Medelci préside la délégation algérienne aux travaux de la 23ème session du Conseil exécutif de l'UA (du 22 au 24 mai). Cette session est préparatoire au 21ème sommet des chefs d'Etat et de gouvernement qui coïncide, cette année, avec la célébration du 50ème anniversaire de la création de l'OUA/UA.

APS

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Populations-forces de sécurité un lien puissant

Said Abjaoui

Nos forces de sécurité sont dans une posture permanente de veille et d'intervention contre une menace conjurée partout dans le monde. Cette menace nécessite des parades concertées et un échange de renseignements entre pays entrant dans une coopération opérationnelle et solidaire.

Cette menace est portée par le terrorisme, soit un phénomène transfrontière qui se manifeste par l'emploi des armes et des méthodes asymétriques et qui agit dans la clandestinité, ce qui parfois lui permet dans un laps court de temps de profiter d'une suprématie conjoncturelle.

Menacés nouvelles, parades adaptées

Il est normalement venu le moment où on pourrait dire qu'un modèle d'armée est épousé. Celui des guerres classiques entre Etats. Il n'y en a pratiquement plus. De nouvelles menaces sont apparues tandis que les anciennes n'ont pas assez tout à fait disparu pour les négliger. L'Etat algérien est sur les deux voies.

Celle de la consolidation de la capacité à s'engager dans une guerre classique au sens de la légitime défense, car il n'a pas intégré l'idée de pratiquer la guerre préventive préférant ne pas avoir d'ambitions d'expansion, et celle de la capacité à développer une parade globale à une menace terroriste globale.

Celle de s'adapter à cette nouvelle me-



nace « militaire » par une riposte également militaire. L'Algérie a développé simultanément les moyens classiques de défense, et les moyens militaires de la guerre contre le terrorisme. A travers la lutte contre le terrorisme, elle fournit une réponse militaire à une menace d'«ordre» militaire et une réponse immatérielle à la subversion. Dans la riposte immatérielle, il y a une composante essentielle appelée la réconciliation nationale pour ceux qui déclinent d'abandonner la pratique de la violence.

Sans doute qu'il ne faudrait pas fermer cette porte. La pression exercée par les forces de sécurité place les terroristes dans le choix entre deux options, se rendre (rejoindre la réconciliation) ou se placer dans une impasse avec au bout leur inévitable neutralisation. Les forces de sécurité par une expérience qui fait école, ont augmenté leurs capacités « militaires » à hauteur du mandat qui leur est confié et qui n'est pas celui de l'obligation d'une éradication

physique, mais celui de la neutralisation de ceux qui ne se « repentent » pas.

L'Algérie voit la lutte contre le terrorisme à travers une fenêtre régionale en vertu du principe adopté et promu qu'est la sécurité collective qui doit fonder les relations de voisinage.

C'est dans le cadre régional que repose l'efficacité de l'action internationale et c'est dans le cadre régional que se construit un dessein stratégique approprié et partagé. C'est dans ce cadre que se construisent des réactions efficaces aux crises auxquelles on impose des délais courts pour la prise de décision. Compte tenu que les réponses devraient être rapides, les analyses sont à engager collectivement de façon collective et en permanence, ce qui est l'objectif du CAERT, centre Africain des Etudes et recherches sur le terrorisme dont le siège est à Alger. Les forces spéciales à Tiguennourine ont prouvé que la riposte devrait se faire dans des délais courts afin que l'initiative n'appartienne pas aux terro-

ristes. Elles ont également démontré que les forces militaires, ou plutôt les forces de sécurité, sont disponibles au « sacrifice suprême » et qu'elles maîtrisent la lutte aux moyens asymétriques.

Cependant, tout pays qui subit le terrorisme est soumis à une triple menace. Une menace sur son développement, par le facteur risque qui éloigne les investisseurs étrangers, une exploitation de toutes ses vulnérabilités, et une déviation des fonds vers les dépenses sécuritaires, alors qu'en période de paix, toutes les sommes disponibles sont injectées dans l'économie au lieu d'aller dans le sécuritaire.

La guerre contre le terrorisme implique des sommes colossales, surtout qu'elle est durable. Les forces de sécurité découvrent

Que les interventions sont de longue durée.

Fatalement, le budget pour le développement peut être considéré comme une « variable d'ajustement ». Sécurité et développement sont deux extrêmes urgences. Sans développement, trop de vulnérabilités de la société et sans sécurité, pas de développement.

En tout cas, demeure une certitude. Une première réalité fonde la réflexion. Le lien entre les populations et les forces de sécurité sont des plus renforcés et permettent de consolider l'espace de coopération civilo-militaire qui est un espace de mobilisation des forces disponibles, de défense contre toutes menaces quelles soient les formes que prendront celles-ci, de réduction des vulnérabilités et de la tenue des postures permanentes de veille, ou de vigilance.

FLN De Médéa, 110 membres du CC appellent à l'unité

Selon des informations parvenues à la rédaction, des membres du Comité central du parti FLN issu du 9^e congrès ont tenu une réunion non organique et informelle au siège de la mouhafadha de Médéa le jeudi 23 mai de 10h30 à 13h dans le cadre de la poursuite des consultations entre membres du CC, par-delà les sensibilités des uns et des autres, en vue de la convocation dans les meilleurs délais possibles d'une session extraordinaire du cc FLN afin de compléter les procédures conduisant à l'élection d'un secrétaire général, conformément aux dispositions statutaires et réglementaires en vigueur.

● Ont pris part à cette réunion 110 membres du CC dont 27 par procurations dûment notifiées et enregistrées.

Après la cérémonie d'ouverture, un bureau a été désigné pour l'animation des travaux. Ce bureau est composé des frères et sœurs suivants : **Chakou, Hachour, Djaffar, Lakhdar, Bendahmane, Fellioune.**

Près d'une quinzaine d'intervenants ont exprimé leurs points de vues sur les différents aspects devant mener à la réunion des meilleures conditions de succès

à la prochaine session du CC qui devra être convoquée par le Bureau politique selon les dispositions de l'article 158 des statuts du parti et l'article 9 du règlement intérieur du CC.

Après un débat démocratique, serein, franc et dans un esprit fraternel et dans un climat de sérieux et de discipline militante, les participants ont adopté après discussions et enrichissement le communiqué final et officiel dont le point le plus important est d'inviter les militants à sauvegarder l'unité des rangs au sein du parti du FLN.

L'ÉVÉNEMENT EST PROGRAMMÉ AVANT LE 5 JUILLET, LE COMITÉ CENTRAL DU FLN AU RENDEZ-VOUS DU CINQUANTENAIRE DE L'INDÉPENDANCE

Avancées au sommet

« Les nouvelles rassurantes sur la santé du président de la République émises par les autorités gouvernementales et parlementaires libèrent l'horizon politique et nous permettent d'envisager la tenue du Comité central du FLN au début du mois de juillet. »

La personnalité membre du comité central du FLN qui s'exprime fait état de concertations actives durant deux jours. Elles ont abouti à cette volonté de préparer la réunion de la « direction responsable entre deux congrès, à savoir le Comité central », dans les meilleures conditions.

« Une commission élargie

composée de membres du BP (libres de tout engagement ou de parti pris), des membres du Comité central et de militants va poursuivre les contacts et les consultations et adoptera une motion finale qui recommanderait, notamment :

. La désignation d'une commission de candidature sur la base de critères exigeants de personnes connues pour leur intégrité et neutres par rapport aux candidats éventuels au secrétariat général ;

. Cette commission acceptée par tous déterminera les critères d'éligibilité pour postuler au poste de secrétaire

général dont : le passé militant, la personnalité, la compétence, les qualités managériales, politiques, intellectuelles, les méthodes de travail et la réputation doivent être à la hauteur de la mission dont il sera investi en tant qu'incarnation du parti du FLN et de représentant fidèle de son histoire et de son expérience multidimensionnelles.

. Il est souhaité, sinon prévu, que les membres du bureau politique seraient choisis par le Comité central, alors qu'auparavant, ils étaient nommés par le secrétaire général. »

La source crédible, à plus

d'un titre, est convaincue que la phase qui s'ouvre pourrait aboutir à tourner la page de « la crise du FLN ».

La santé rétablie du président de la République ouvre de nouvelles perspectives à la vie politique. Kassa Aïssi contacté confirme pour l'essentiel les avancées ci-dessus précisant que ce sont des éléments d'une discussion, ajoutant qu'«Abderrahmane Belayat est chargé de réunir les membres du BP pour évaluer les conditions de la tenue de la session du Comité central au cours du mois de juin».

O.L.

CONGRÈS DU FFS L'après-Aït Ahmed a commencé

Les travaux du 5^e congrès du Front des forces socialistes (FFS) se sont poursuivis, hier à Alger, au niveau des ateliers en préparation à l'élection d'une « direction collégiale » qui dirigera le parti en remplacement de son leader Hocine Aït Ahmed.

Le premier atelier est chargé de débattre de l'avant-projet d'amendement des statuts et le second est consacré aux résolutions politiques, économiques et sociales. L'adoption des amendements des statuts et des résolutions devait s'effectuer aussi hier vendredi.

Aujourd'hui, au troisième et dernier jour du congrès, les congressistes auront à élire les nouvelles instances du parti notamment la « direction collégiale » qui aura en charge de diriger le FFS.

Ala tête du plus vieux parti de l'opposition depuis sa création il y a un demi-siècle, Aït Ahmed avait renoncé, en décembre 2011, à la présidence du FFS.

Judi, dans son message aux participants au congrès, Aït Ahmed avait appelé les Algériens « à rester unis pour construire un Etat de droit et de démocratie ». Les Algériens « doivent rester unis pour la construction d'un Etat de droit et de démocratie pour pouvoir diverger démocratiquement sur le reste », a-t-il affirmé.

Par la même occasion, Aït Ahmed a rappelé que la lutte de son parti a été et sera toujours celle de la démocratie, de la liberté et de la souveraineté de l'Algérie.

Ce 5^e congrès du FFS se tient sous le slogan « Pour la reconstruction d'un consensus national ».

Lire également en page 7

APS

ALGÉRIE - NIGER

L'Algérie condamne les attentats au nord du Niger

L'Algérie condamne avec «la plus grande fermeté» les attentats terroristes qui ont visé jeudi le nord du Niger, faisant de nombreuses victimes, et exprime sa «totale solidarité» avec les autorités nigériennes, a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani. «L'Algérie condamne avec la plus grande fermeté les attentats terroristes qui ont visé le nord du Niger en faisant de nombreuses victimes», a souligné M. Belani dans une déclaration. «En ces tragiques circonstances, nous présentons nos vives condoléances aux familles des victimes et nous assurons le peuple nigérien de notre sympathie et de notre sincère compassion», a-t-il ajouté.

«Nous exprimons notre totale solidarité avec les autorités de ce pays voisin et ami dans la lutte contre les groupes terroristes et les narcotrafiquants», a affirmé le porte-parole du MAE. Vingt-trois personnes, dont 18 militaires nigériens, un civil et quatre kamikazes, ont été tuées jeudi dans l'attentat contre un camp militaire à Agadez, dans le nord du Niger, selon un dernier bilan officiel. Un autre attentat à Arlit, plus au nord, sur un site d'uranium d'Areva, a tué le kamikaze et, selon le groupe français, fait 13 blessés parmi les travailleurs de ce groupe.

ALGÉRIE - GB

Rencontre entre experts algériens et britanniques

Une première réunion a regroupé mercredi à Alger des experts algériens et britanniques axée notamment sur la circulation des personnes entre les deux pays, a indiqué jeudi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani. Cette rencontre intervient en prolongement de la visite effectuée à Londres par le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Belkacem Sahli, en novembre 2012, où il a eu notamment des discussions avec le ministre britannique chargé de l'Immigration, Mark Harper. Lors de cette réunion, les deux parties ont notamment procédé à une première étude du texte proposé par le secrétariat d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger en matière de circulation des personnes entre l'Algérie et le Royaume-Uni et destiné à l'amélioration des procédures de délivrance des visas entre les deux pays, a précisé M. Belani. Au cours de cette rencontre, la partie algérienne «a mis en évidence l'importance qu'accorde les autorités algériennes à la dimension humaine dans les relations de coopération de l'Algérie avec ses partenaires, conformément aux orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et traduites dans le programme du gouvernement», a ajouté le porte-parole du MAE. Il a indiqué que les deux parties ont convenu de poursuivre leurs consultations à l'occasion de prochaines rencontres.

APS

Algérie-Tunisie:

Le général-major Abdelghani Hamel reçoit une délégation de la Garde nationale tunisienne

Le directeur général de la Sûreté nationale (Dgsn), le général-major Abdelghani Hamel, a reçu jeudi une délégation de la Garde nationale tunisienne conduite par le général El Mountassir Essakouhi, commandant de la Garde tunisienne.



La délégation tunisienne a reçu lors de cette rencontre, qui s'est déroulée au siège de la Dgsn à Alger, des explications sur les missions de la Dgsn et les différentes missions sécuritaires de proximité. La délégation avait visité plusieurs structures de la Sûreté nationale dont la salle de coordination et des opérations à la cité des sciences d'Alger et les sièges de la

direction des Unités républicaines de sécurité (URS) et de l'Unité aérienne de la Sûreté nationale.

Elle s'était enquise également des mécanismes d'utilisation des moyens techniques et modernes et de l'expertise et du professionnalisme de la police algérienne en matière de lutte et de prévention contre le crime.

M. Ould Kablia reçoit une délégation de la Garde nationale tunisienne

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, a reçu jeudi à Alger une délégation de la Garde nationale tunisienne conduite par le général El Mountassir Essakouhi, commandant de la Garde tunisienne. L'audience s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère de l'Intérieur, Abdelkader Ouali, du commandant de la Gendarmerie nationale, le général-major Ahmed Bousteila, et du di-



recteur général de la Sûreté nationale (Dgsn), le général-major Abdelghani Hamel. La délégation tunisienne avait été reçue, auparavant et séparément, par le commandant de la Gendarmerie nationale et le directeur général de la Sûreté nationale. Par ailleurs, elle a effectué des visites aux organes de formation et aux différentes structures opérationnelles et spécialisées de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale.

Coordination sur le terrain en faveur de la sécurité et la stabilité

Le commandant de la Garde nationale tunisienne, le général Mountassir Essakouhi, a affirmé jeudi à Alger que la rencontre qu'il a eue avec le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a porté sur la concertation et la coordination sur le terrain entre les deux pays pour réaliser la sécurité et la stabilité. A l'issue de la rencontre qui s'est déroulée au siège de la Dgsn, le général Essakouhi a souligné que ses entretiens avec le général-major Hamel avaient porté sur «la coopération et la concertation pour une coordination accrue sur le terrain en vue d'établir la sécurité et la stabilité qui sont cruciales». «Nous sommes tenus de réaliser la sécurité pour laquelle nous devons nous sacrifier», a-t-il indiqué, ajoutant que sa visite en Algérie intervient dans le cadre de la coopération entre les deux pays «pour asseoir un climat de sécurité et de paix sociale dans nos deux Etats». «La situation que traverse la région est difficile à tous points de vue», a-t-il poursuivi, rappelant la situation qui prévaut au Mali et en Libye et «les défis imposés par la géographie qui caractérise l'Algérie et la Tunisie». A son tour, le général-major Hamel a souligné que sa rencontre avec son hôte tunisien s'inscrivait dans le cadre de la «coopération bilatérale en matière de sécurité régionale», indiquant que «toutes les questions importantes ont été abordées, notamment celles ayant trait à la formation et la coopération sur le terrain», a-t-il conclu.

Algérie-Tanzanie

Medelci s'entretient avec Juma Mahadhi Maalim, vice-ministre tanzanien

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a eu mercredi soir à Addis-Abeba (Ethiopie) un entretien avec le vice-ministre tanzanien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Mahadhi Juma Maalim.

L'entretien s'est tenu en marge de la 23^e session du Conseil exécutif de l'UA, préparatoire à la 21^e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, prévue les 26 et 27 mai prochains, dont l'Algérie en est membre. Les deux parties ont évoqué les questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil exécutif avec des «points d'arrêts sur les processus de décolonisations encore inachevées».



Il a été également mis en exergue la nécessité pour l'Afrique de «s'approprier son futur et à la fois pour augmenter le taux de financement de son programme de développement et pour faire en sorte que sa liberté de décision soit renforcée».

M. Medelci, président de la délégation algérienne aux travaux de la 23^e session du Conseil exécutif. MM. Medelci et Maalim ont évoqué, par ailleurs, les relations entre l'Algérie et la Tanzanie «qui se portent bien» et convenu des «efforts seraient constants et constamment mis en avant pour que ces relations bilatérales puissent prendre encore plus de volume».



Aït Ahmed appelle les Algériens à rester «unis»

Le président du Front des forces socialistes (FFS), Hocine Aït Ahmed, a appelé jeudi, les Algériens à rester unis pour construire un Etat de droit et de démocratie.



Les Algériens «doivent rester unis pour la construction d'un Etat de droit et de démocratie pour pouvoir diverger démocratiquement sur le reste», a-t-il affirmé dans un message adressé au 5^e congrès du parti auquel il n'a pas pris part. Le président du plus vieux parti de l'opposition a affirmé, à cette occasion, que la lutte de son parti a été et sera toujours celle de la démocratie, de la liberté et de la souveraineté de l'Algérie.

«La lutte du FFS pour la démocratie est une lutte pour la consécration de la liberté et de la souveraineté de l'Algérie (a) à travers des institutions légitimes et un Etat de droit qui en assure le respect, le bon fonctionnement et la pérennité. Ceci n'est pas un détail mais le socle sur lequel le reste pourra être construit», a-t-il écrit dans son message.

Aït Ahmed a rappelé que le FFS a été fondé «pour que l'indépendance algérienne s'accomplisse dans la démocra-

tie, dans le respect des libertés, dans le respect de la justice sociale, dans le respect du pluralisme politique et culturel, fondateurs du mouvement de libération». «Je n'imaginais pas que cinquante ans plus tard nous en serions encore à nous battre pour défendre notre simple droit à exister, nous, militants du FFS et plus largement, nous Algériens», a-t-il regretté, ajoutant que «les cinquante ans de lutte de son parti pour la démocratie collent au plus près les cinquante ans de l'indépendance nationale».

Le FFS est, a-t-il poursuivi, «né dans le giron du mouvement de libération nationale, ses racines politiques et éthiques plongent dans un anticolonialisme de conviction et non de circonstance». Par ailleurs, Aït Ahmed a estimé que «l'actuel désordre mondial joue sans scrupule pour asservir et déposséder les peuples». «Ceux qui nous disent que nous pouvons nous dispenser de regarder ce qui se passe dans le

monde et en tirer des leçons n'ont rien compris à l'histoire de l'Algérie», a-t-il dit. Revenant sur le 5^e congrès de son parti, Aït Ahmed a estimé qu'il se tenait dans «un moment particulier pour le parti, pour le pays et plus largement dans la région et dans le monde».

«Ce congrès est important à mes yeux, comme tous les autres congrès du parti, mais à celui-ci je me retire de la présidence du parti, j'aurais voulu, j'aurais pu ou dû, ou pas su, le faire plus tôt, j'en ai souvent discuté avec des camarades et des amis, mais voilà l'histoire se fait pendant que nous apportons notre modeste contribution à son déroulement», a-t-il ajouté.

Le leader historique, Aït Ahmed, est à la tête du FFS depuis sa création dans la clandestinité en septembre 1963.

Dans un message adressé au conseil national du parti, réuni en session extraordinaire le 21 décembre 2012, il avait annoncé sa volonté de renoncer à la présidence du FFS.

Le FFS, «irréversiblement un parti national»

Le Front des forces socialistes (FFS) «est irréversiblement un parti national» a affirmé jeudi à Alger son premier secrétaire national, Ali Laskri.

La présence de délégués de «40 wilayas du pays confirme que le FFS est irréversiblement un parti national» a déclaré Laskri, à la cérémonie d'ouverture des travaux du 5^e congrès à Alger.

«Nous sommes sous le regard du peuple. Ce peuple nous entend et nous attend. Aujourd'hui, notre parti est la pierre de touche de tout processus politique et démocratique» a-t-il souligné.

Regrettant l'absence du «leader historique» du FFS à ce 5^e congrès, Laskri a signalé que «Aït Ahmed est présent parmi les congressistes. Lui aussi pense à tous les Algériens et à tous les Maghrébins». Ce congrès a vu «la participation de 1044 délégués dont 216 femmes» a précisé Laskri tout en relevant que les jeunes représentaient 40% parmi les

congressistes. «La route pour arriver à ce congrès a été longue. Si nous sommes ici, c'est grâce à la mobilisation des tous les militants et de toutes les militantes» a-t-il fait remarquer.

Youghurta, fils de Aït Ahmed est venu assister à la cérémonie d'ouverture du congrès et c'est lui qui a apporté le message écrit de Hocine Aït Ahmed aux congressistes.

Les congressistes ont approuvé, à la majorité, la désignation des 9 membres du bureau du congrès. Les travaux du congrès se poursuivaient hier au niveau des ateliers et la journée d'aujourd'hui verront le vote pour la désignation des membres de la «direction collégiale» qui dirigera le FFS pour remplacer Aït Ahmed qui a renoncé à la présidence du parti.

Dans son message adressé au congrès, Aït Ahmed a appelé les Algériens à rester unis pour construire un Etat de droit et de démocratie.

SELON M. GHLAMALLAH Le fonds de la Zakat érigé prochainement en structure nationale

Le ministre des Affaires religieuses et du Wakf, Bouabdallah Ghlamallah, a affirmé, jeudi à l'Assemblée populaire nationale (APN), que le projet visant à ériger le fonds de la zakat en structure nationale chargée de la gestion de la zakat «verra le jour avant la fin de l'année» dans l'attente de la promulgation de la loi sur les associations ou commissions religieuses.

Le ministre, qui répondait à une question d'un député sur la problématique juridique que pose le fonds et la création d'une structure chargée de la collecte et de la gestion des fonds de la zakat, a indiqué que cette structure «sera bientôt créée dans l'attente de la



promulgation de la loi sur les associations et les commissions religieuses».

M. Ghlamallah a ajouté que son département avait élaboré les textes juridi-

ques relatifs à la création d'une structure nationale chargée de la gestion de la zakat.

Le ministère des Affaires religieuses a décidé en 2003 d'instituer un fonds de la zakat, a rappelé le ministre précisant que «certains Algériens continuent à donner la zakat comme ils l'entendent».

M. Ghlamallah a indiqué que le bilan de la zakat est passé de 11 milliards de centimes en 2003 à 100 milliards de centimes durant les deux dernières années, ce qui a permis la création de 7.000 micro entreprises de la part de jeunes chômeurs grâce au crédit sans intérêt.

JUSTICE De nouveaux projets en cours de réalisation pour le secteur de la Justice à Illizi

De nouveaux projets relevant du secteur de la Justice, visant à l'amélioration des prestations et au rapprochement de l'appareil judiciaire des citoyens, sont en cours de réalisation dans la wilaya d'Illizi, a-t-on appris auprès d'un responsable local du secteur.

Il s'agit de la réalisation, pour un coût de 300 millions DA, dégagé du programme de développement du Sud, d'un tribunal et de cinq logements de fonction dans la commune d'In-Amenas.

Lancés fin 2008, les travaux de ces structures, occupant un terrain de 7.000 m², ont atteint un taux d'avancement de 85%, a indiqué le procureur-adjoint chargé de l'information près la Cour d'Illizi.

Le responsable a fait part de la réalisation en cours, dans la commune de Bordj Omar Driss, d'une annexe territoriale relevant du tribunal d'In-Amenas et de cinq logements de fonction, réalisés sur une surface de 5.600 m², pour une enveloppe de 600 millions DA.

Le secteur de la justice s'est vu aussi accorder un projet de réalisation, pour un investissement d'un (1) milliard DA, d'un nouveau siège de la Cour d'Illizi et de deux logements de fonction ayant fait objet d'appels d'offres nationaux.

A ces opérations de développement du secteur, vient s'ajouter un projet de réalisation, pour 2,30 milliards DA, d'un établissement pénitentiaire, accompagné d'un dortoir d'une capacité de 100 lits au profit des personnels de gardiennage, actuellement à la phase des appels des offres, a ajouté la source judiciaire.

Une autre opération porte sur l'extension en cours de l'actuelle Cour de justice, par la réalisation de 14 bureaux, pour contenir l'ensemble de ses services, notamment ceux du secrétariat général, de la bibliothèque et des archives.

Ces structures devront contribuer à l'amélioration des prestations du secteur de la justice et le rapprochement de l'appareil judiciaire des citoyens, notamment ceux des communes du nord de la wilaya relativement éloignées du chef-lieu de la wilaya, a estimé le responsable. (APS)

TIZI-OUZOU: Un ancien chef terroriste condamné à la peine capitale

Un ancien chef terroriste, activant dans la région de Tizgirt, a été condamné, jeudi, à la peine capitale par le tribunal criminel près la Cour de Tizi-Ouzou. Mesrour Mourad, alias Akrama El Aouar, originaire de Dellys (wilaya de Boumerdes), âgé de 37 ans, était poursuivi pour les chefs d'inculpation d'«adhésion à un groupe terroriste armé», «responsable d'un groupe terroriste armé», «détenir et transporter d'armes de guerre» et «faux et usage de faux». Selon l'arrêt de renvoi, cet individu avait rejoint les groupes terroristes armés en 1997. Il a été blessé et capturé le 17 mai 2009, lors d'une embuscade tendue par l'Armée nationale populaire (ANP) à Sidi Naâmane (nord-ouest de Tizi-Ouzou), au cours de laquelle 4 autres terroristes avaient été éliminés. Durant le procès, le prévenu a nié les faits retenus contre lui, mais a reconnu avoir rejoint les groupes terroristes écumant les régions d'Azeffoun et Tizgirt. Le procureur général a requis la peine capitale contre lui. Après délibération, le tribunal criminel a déclaré Mesrour Mourad coupable des faits retenus contre lui et l'a condamné à la peine capitale.

APS

RD CONGO

Ban Ki Moon à Goma pour une action plus efficace de l'ONU, dans un climat tendu

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-Moon, effectuait jeudi une visite à Goma, capitale de la province riche et instable du Nord-Kivu où s'affrontent les forces armées congolaises et les rebelles du Mouvement du 23 mars (M23), après plusieurs mois de trêve.

Au cours de cette brève visite, M. Ban voulait s'assurer de l'installation d'une nouvelle brigade d'intervention sur le terrain et annoncer une aide supplémentaire de la Banque mondiale à hauteur d'un milliard de dollars.

Le SG de l'ONU est déterminé à se rendre sur place malgré les tirs qui se multiplient depuis trois jours entre l'armée et le Mouvement du 23 mars (M23) dans la zone de Mutaho, à une dizaine de kilomètres de Goma. Des tirs d'armes lourdes ont atteint la localité de Mugunga, provoquant la fuite d'environ 30.000 personnes.

Mais jeudi matin, un calme relatif régnait dans la ville. «Il ya une accalmie sur le terrain, chacun garde ses positions d'hier», a déclaré le lieutenant-colonel Olivier Hamuli, porte-parole de l'armée au Nord-Kivu.

«La situation est calme ce matin», a confirmé Vianney Kazarama, porte-parole militaire du M23. A Kinshasa, première étape de sa tournée dans la région des Grands Lacs, qui doit le mener au Rwanda et en Ouganda, M. Ban avait rencontré le président Joseph Kabila et des représentants de l'opposition, et promis un engagement «soutenu» de l'ONU pour la résolution de la crise en RDC.

A l'issue de son entretien avec le président Kabila, le secrétaire général de l'ONU a insisté sur la création de la brigade d'intervention avec un mandat renforcé dans l'Est qui va apporter la paix et la sécurité. C'est une première, a-t-il dit, «une première dans les opérations onusiennes».

Ban Ki-moon a aussi insisté sur le développement économique de la région des Grands lacs grâce à l'enveloppe d'un milliard de dollars apportée par la Banque mondiale.

Reprise des hostilités entre l'armée et le M23

Depuis lundi, les affrontements entre le M23 et les forces armées congolaises ont repris. Des échanges de tirs avec de l'artillerie lourde se sont multipliés.

Les environs de Mugunga III, un camp de déplacés qui regroupe plus de 15.000 personnes, sont régulièrement touchées par les tirs. Mercredi, c'était le quartier périphérique de Ndoshio, dans la banlieue de Goma, qui était touché. Le

bilan provisoire donné par les humanitaires est de trois morts et une quinzaine de blessés.

Craignant une escalade, plus de 30.000 personnes ont fui ces camps de déplacés vers Goma et Sake, selon le Haut-commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR).

L'organisation Médecins sans frontières (MSF) a dû suspendre en partie ses activités dans le camp de Mugunga III et n'est revenue sur le site que pour évacuer des blessés. Le chef de mission pour l'ONG à Goma, Thierry Goffreau, a décrit une situation «extrêmement préoccupante».

Ban Ki-moon s'est déclaré «inquiet» de la reprise des hostilités près de Goma. Il a demandé au président Kabila de donner des ordres très clairs à son armée, pour «qu'elle respecte les droits de l'homme et qu'elle ne s'en prenne pas aux civils».

L'armée combat le M23 depuis mai 2012 au Nord-Kivu. Les rebelles réclament la pleine application de l'accord du 23 mars 2009 qui a régi leur intégration dans l'armée.

Fin novembre, le M23 a occupé Goma pendant une dizaine de jours avant de s'en retirer contre la promesse d'un dialogue de sortie de crise avec le gouvernement. Début mai, la rébellion a suspendu sa participation au dialogue, exigeant de Kinshasa un cessez-le-feu.

Un milliard de dollars pour les pays des Grands Lacs

Ban Ki-Moon est accompagné en RD Congo par Mary Robinson, envoyée spéciale des Nations unies dans les Grands lacs. Hervé Ladsous, chargé des opérations de maintien de la paix à l'ONU et de Jim Yong Kim, le président de la Banque mondiale qui, lui, est venu avec une enveloppe d'un milliard de dollars pour aider non seulement la RDC mais aussi les pays des Grands Lacs.

«Nous avons là une occasion historique de réduire nettement l'extrême pauvreté et d'améliorer le niveau de vie non seulement dans la région mais à travers tout le continent», a affirmé M. Kim.

«Ces nouveaux financements vont permettre d'améliorer la santé, l'éducation, l'alimentation, la formation et d'autres services essentiels pour les peuples de cette région», a-t-il expliqué. «La Banque mondiale veut aider ces pays à sortir des conflits. Nous sommes déterminés à aider les Etats fragiles à sortir de cette fragilité et entrer dans le développement économique» a-t-il poursuivi.

APS

TUNISIE:

Les autorités accordent un délai au mouvement «Ansar Acharia» pour se déterminer par rapport à la violence

Le chef du gouvernement tunisien provisoire, Ali Larayedh, a accordé jeudi un délai au mouvement salafiste tunisien «Ansar Acharia» pour se «déterminer clairement par rapport à la violence et au terrorisme».



Le courant d'Ansar Acharia «a encore latitude, mais guère pour longtemps, d'adopter une position claire condamnant le terrorisme et d'agir dans la légalité au même titre que les partis, associations et autres organisations», a affirmé M. Larayedh lors d'une conférence de presse.

Ce courant est «une organisation illégale qui a pratiqué la violence contre des musulmées, des locaux sécuritaires et des personnes. Certains de ses dirigeants sont impliqués dans le terrorisme mais l'Etat se comporte à leur égard en fonction des prescriptions de la loi», a-t-il ajouté.

Le Premier ministre a en outre insisté sur le fait que l'Etat est responsable du maintien de l'ordre et qu'il continuera à «traquer quiconque ferait usage de violence, pratiquerait le terrorisme ou aurait un rapport quelconque avec le terrorisme». Néanmoins, «l'Etat n'inquiétera personne pour ses idées ou ses croyances», a-t-il assuré.

Evitant la situation sécuritaire en Tunisie, M. Larayedh fait état de «progrès» enregistrés dans le pays en matière de sécurité et de consécration de la primauté du droit, mais aussi pour ce qui est du niveau opérationnel de l'institution sécuritaire.

AFRIQUE - UA

Plusieurs événements à Addis-Abeba pour célébrer le 50^e anniversaire de l'UA

rôle du secteur privé dans les 50 prochaines années».

Quelque 15.000 personnes assisteront aux célébrations qui seront rehaussées par des spectacles présentés par des groupes culturels et la prestation d'artistes de renommée internationale.

Outre les événements culturels, la célébration comprend un forum intergénérationnel des enfants et de la jeunesse qui verra la présence d'anciens présidents africains.

Des interactions entre la société civile et les populations seront organisées en marge d'un dialogue sous le thème «Assurer la renaissance de l'Afrique : le

l'agenda de développement des 50 prochaines années. Mais les chefs d'Etat et de gouvernements devront «plus concrètement» se focaliser sur le plan stratégique 2014-2017.

Les dirigeants africains adopteront, à l'issue de leur sommet, une «déclaration historique» sur l'événement qui s'étalera sur un an. La présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, avait mis en exergue les 50 ans d'histoire de solidarité des Africains durant et après leur lutte anticoloniale, soulignant l'importance de l'esprit du panafricanisme pour la renaissance du continent.

Au-delà du bilan des cinq décennies passées, l'un des objectifs de ce sommet est de définir

PROJET DE DÉCLARATION DU CINQUANTENAIRE DE L'UA : Le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination réaffirmé

Le projet de déclaration du cinquantenaire de l'Union africaine (UA), examiné lors de la deuxième journée des travaux de la 23^e session du Conseil exécutif africain qui se tient à Addis-Abeba (Ethiopie), réaffirme le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Les pays membres de l'UA, représentés par leurs ministres des Affaires étrangères dans ce Conseil exécutif, ont réaffirmé leur «attachement» au droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination, «œuvrant ainsi au parachèvement total et définitif du processus de décolonisation de l'Afrique entamé par les pères fondateurs de l'organisation panafricaine». Ils appellent aussi à «mettre fin rapidement à l'occupation illégale» des territoires du Sahara occidental. Un rapport sur la situation au Sahara occidental avait déjà été adopté par les chefs de la



diplomatie africaine à l'issue de la première journée des travaux du Conseil mercredi et dans lequel ils ont insisté pour que les Nations unies et le Conseil de sécurité «prennent leurs responsabilités vis-à-vis de ce dossier dont le règlement a trop duré».

Le rapport lance aussi un appel à la «disponibilité de la part de l'UA pour contribuer au processus de règlement de la question sahraouie qui reste aujourd'hui domiciliée aux Nations unies».

Le projet de déclaration du cinquantenaire fera l'objet d'une signature solennelle à l'occasion du 21^e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA prévu les 26 et 27 mai au siège de l'Union et qui coïncide, cette année, avec la célébration du 50^e anniversaire de la création de l'organisation panafricaine.

ETATS-UNIS

Le président Obama redéfinit sa stratégie globale de lutte contre le terrorisme

Le président Barack Obama a présenté jeudi sa nouvelle stratégie globale de lutte contre le terrorisme, soulignant que l'évolution de cette menace mondiale appelle à une redéfinition de la nature et de la portée de la lutte contre ce fléau.

Dans un discours majeur prononcé à l'Université nationale de la défense à Washington, le président américain a affirmé que pour définir cette stratégie anti-terroriste, les décisions à prendre «ne doivent pas être fondées sur la peur», soutenant qu'après plus d'une décennie d'expérience de lutte anti-terroriste, il était temps de s'interroger sur la nature des menaces actuelles et des moyens de les affronter.

Néanmoins, il a admis que ni lui ni aucun autre président «ne pourraient promettre de vaincre totalement la terreur» alors que ce qui pourrait et devrait être fait, selon lui, est de démanteler les réseaux qui présentent un danger immédiat et d'empêcher de nouveaux groupes de s'implanter.

Dans ce contexte, il a reconnu que les révoltes dans le monde arabe ont également permis aux extrémistes de s'installer dans des pays comme la Libye et la Syrie.

Pour M. Obama, si le noyau d'Al-Qaïda en Afghanistan et au Pakistan est sur la voie de la défaite, des branches affiliées à cette organisation ont émergé du Yémen à l'Irak, et de la Somalie à l'Afrique du Nord, rendant la menace plus «répandue» géographiquement.

«Alors que nous sommes vigilants quant à la capacité de ces groupes de constituer une menace transnationale, la plupart d'entre eux auront leurs actes autour des pays et des régions où ils sont basés», a-t-il observé.

En conséquence, a-t-il poursuivi, «nous serons confrontés à des menaces plus localisées comme celles que nous avons vues à Benghazi et à l'installation pétrolière de BP en Algérie, des menaces à travers lesquelles des attaques sont lancées périodiquement contre des diplomates occidentaux, les entreprises et d'autres cibles, ou par le recours aux enlèvements et aux autres activités criminelles pour financer leurs opérations terroristes». M.

ONU - SYRIE

Armes chimiques: l'ONU réitère son appel à permettre aux experts d'enquêter en Syrie

L'ONU a réitéré mercredi son appel au gouvernement syrien à permettre aux experts d'enquêter sur d'éventuelles armes chimiques.

«Face à des informations de plus en plus nombreuses sur l'utilisation d'armes chimiques, nous demandons instamment une nouvelle fois au gouvernement syrien d'autoriser l'enquête sans délai supplémentaire», a déclaré le coordinateur spécial des Nations unies pour le processus de paix au Proche-Orient Robert Serry devant le Conseil de sécurité, sans donner de précisions sur ces informations ni sur leur fiabilité. Selon des diplomates, les Occidentaux ont fourni à l'ONU des détails sur de nouveaux cas présumés d'utilisation d'armes chimiques en



Obama a mis en garde que les menaces contre les entreprises et les missions diplomatiques à l'étranger constituaient «l'avenir du terrorisme» et qu'elles doivent être «prises au sérieux».

En essayant d'expliquer l'origine des menaces terroristes, il a considéré que ces dernières «ne viennent pas du néant» et que le terrorisme est généralement alimenté par une idéologie commune à certains extrémistes selon lesquels l'Islam serait en conflit avec les Etats-Unis et l'Occident, et que la violence contre des cibles occidentales se justifiait. «Cette idéologie est basée sur le mensonge, les Etats-Unis ne sont pas en guerre contre l'Islam, et cette idéologie est rejetée par la grande majorité des Musulmans lesquels sont les victimes les plus fréquentes des actes terroristes», a-t-il affirmé.

En soutenant que la lutte contre le terrorisme ne dépend pas uniquement de la solution militaire, le président américain a explicité les lignes principales de sa nouvelle stratégie globale de lutte contre le terrorisme.

En tout premier lieu, a-t-il avancé, il s'agit de vaincre Al-Qaïda et ses branches affiliées, et ce, non pas en poursuivant «une guerre globale perpétuelle contre le terrorisme» mais plutôt par des «efforts ciblés et persistants pour démanteler les réseaux spécifiques des extrémistes».

Dans de nombreux cas, a-t-il signalé, cela se fera par «des partenariats avec d'autres pays», en précisant que la meilleure coopération antiterroriste est réalisée dans la collecte et le partage des renseignements et l'arresta-

tion et la poursuite des terroristes.

Alors que l'usage des drones armés dans la traque terroriste en Somalie et au Yémen notamment a soulevé une forte polémique contre la Maison-Blanche, le président Obama a justifié le recours à ces moyens par le fait que des pays «ne peuvent pas ou ne veulent pas lutter efficacement contre le terrorisme sur leur territoire».

Aussi, a-t-il tenté de se défendre, la principale alternative à une action léale ciblée à travers des drones est l'option militaire conventionnelle qui, selon lui, comporte, toutefois, des «risques énormes» de par leur imprécision par rapport aux drones et par les risques de causer des victimes civiles et de provoquer l'indignation des populations locales.

Quant à l'autre élément fondamental de sa nouvelle stratégie antiterroriste, il consiste à traiter les revendications et les conflits sous-jacents qui alimentent l'extrémisme, et ce, de l'Afrique du Nord à l'Asie du Sud, a-t-il souligné en reconnaissant, toutefois, qu'il s'agit d'une «entreprise vaste et complexe». Cela signifie, a-t-il précisé, de «soutenir patiemment» les transitions vers la démocratie dans des pays comme l'Egypte, la Tunisie et la Libye, de renforcer l'opposition en Syrie tout en isolant les éléments extrémistes, et de promouvoir la paix entre Israéliens et Palestiniens car «une telle paix pourrait aider à remodeler les attitudes dans la région».

De surcroît, a-t-il ajouté, il s'agit aussi d'aider les pays à moderniser l'économie, améliorer l'éducation et encourager l'esprit d'entreprise.



Syrie. M. Serry a indiqué qu'en attendant un feu vert de Damas, les enquêteurs de l'ONU «font ce qu'ils peuvent pour recueillir et analyser les informations disponibles» en dehors de la Syrie, notamment en contactant des médecins et des réfugiés dans les pays voisins.

Samedi dernier, le président syrien Bachar al-Assad a nié que l'armée syrienne utilise des armes chimiques contre la rébellion, affirmant que les informations de sources occidentales sur de possibles attaques aux armes chimiques des forces gouvernementales servent à préparer les opinions publiques à une intervention militaire contre la Syrie.

APS

AÉRONAUTIQUE

Les autorités chinoises donnent leur feu vert au Boeing 787

Les autorités chinoises ont jugé le 787 apte à voler sur leur territoire, a indiqué jeudi un porte-parole de Boeing, ce qui ouvre la porte d'un des plus grands marchés du monde au dernier-né du constructeur aéronautique américain.

«Je peux confirmer que l'Administration chinoise de l'aviation civile a donné sa certification au 787», surnommé le Dreamliner, a dit ce porte-parole.

Aucune compagnie aérienne chinoise n'a encore reçu la livraison d'un 787, dont la flotte mondiale s'élève pour l'instant à 52 appareils, mais Air China a passé une commande de 15 exemplaires, China Southern Airlines en a commandé 10 et Hainan Airlines 10 également. Le 787, un long courrier, reprend progressivement les vols dans le monde après avoir été cloué au sol pendant plus de trois mois à partir de la mi-janvier à la suite de deux graves incidents survenus à bord des batailles, l'un aux Etats-Unis, l'autre au Japon.

Les autorités américaines ont validé des modifications des batteries lithium-ion incriminées pour éviter que les problèmes, un départ de feu d'une part et une surchauffe incontrôlable accompagnée d'émissions de fumée de l'autre, ne se reproduisent, et même si leur cause exacte reste inconnue.

EQUATEUR

Collision entre l'unique satellite de l'Equateur et les débris d'une fusée russe

L'unique satellite de l'Equateur, mis en orbite le 25 avril dernier, a heurté des débris d'une ancienne fusée russe mais n'a pas été détruit, a annoncé jeudi l'agence spatiale équatorienne, précisant qu'il était trop tôt pour évaluer les dégâts.

Le nanosatellite NEE-01 Pegaso a connu une «collision latérale» avec les débris d'une fusée russe du type S14, lancé dans l'espace en 1985, un accident qui s'est produit à 1,500 kilomètres au-dessus des côtes de Madagascar, a-t-on précisé de même source.

«Il n'y a pas eu de collision directe», a souligné le directeur de l'agence spatiale, Ronnie Nader, dans un message posté sur Twitter, soulignant que le satellite équatorien restait en orbite. Toutefois, Pegaso, un cube de 10 centimètres sur dix d'un poids de 1,2 kg, propulsé depuis la station chinoise de Jiuquan (centre-nord), a cessé de fonctionner après avoir transmis il y a une semaine ses premières images de l'espace en temps réel.

L'Equateur doit envoyer un second satellite, doté des mêmes caractéristiques, en juillet prochain depuis la Russie.

GRANDE-BRETAGNE

Un homme abattu à la machette dans la banlieue sud de Londres

Un homme a été abattu à la machette mercredi à Woolwich dans la banlieue sud de Londres par deux assaillants, a indiqué la BBC. Il s'agit d'un soldat qui a servi en Afghanistan, a souligné cette source. La ministre britannique de l'Intérieur, Theresa May a convoqué une réunion du Comité d'intervention d'urgence du gouvernement (Cobra). S'exprimant à Paris où il se trouve actuellement, le Premier ministre britannique David Cameron a affirmé qu'il y avait «de fortes indications que ce soit un incident terroriste».

BOUIRA

Vers la réhabilitation de 58 établissements éducatifs

Cinquante-huit (58) établissements éducatifs de la wilaya de Bouira, dont 18 lycées, 38 CEM et 12 écoles primaires, feront l'objet, durant cet été, d'actions de réhabilitation, a-t-on appris auprès de la direction du secteur.

«Une enveloppe de 140 millions de DA a été dégagée pour la concrétisation de ce programme de restauration, se répartissant à raison de 50 millions de DA pour le cycle secondaire, 40 millions pour le primaire et 5 millions pour le cycle moyen», a indiqué le chargé du service de programmation et du suivi à la direction de l'éducation, M. Rachid Benmessaud.

Ces actions de réhabilitation concerneront particulièrement l'équipement de ces établissements en chauffage et la réfection de leur étanchéité et de leurs sanitaires, a ajouté ce responsable, estimant que l'enveloppe dégagée au titre du programme sectoriel 2013, permettra d'assurer une bonne rentrée scolaire 2013-2014, aux élèves des établissements concernés, qui seront dotés de toutes les conditions nécessaires pour une bonne scolarité.

Un total de 76 établissements du primaire avait bénéficié, l'année dernière, d'une opération d'installation de chauffages, a encore signalé M. Benmessaud. Par ailleurs, ce responsable fait cas de l'affectation d'une dotation de 26 millions de DA au profit du CEM Mohamed Bensalah Yahiaoui de Guerrouma, théâtre l'année dernière d'un glissement de terrain. Ce CEM fait actuellement l'objet d'une étude géotechnique, confiée à un laboratoire spécialisé, avant le lancement des travaux de sa réhabilitation à la fin de l'année scolaire, est-il signalé.

Dans le même sillage, 14 établissements des cycles moyen et secondaire des villes de Bouira et Sour El Ghozlane ont bénéficié d'une opération d'embellissement de leurs façades externes pour une enveloppe de 60 millions de DA.

Cette opération d'embellissement profitera à 4 CEM, 2 lycées et le technicium Amar Ouamrane «du chef-lieu de la wilaya, en plus de 3 CEM à Sour El Ghozlane, ainsi qu'au siège de la direction de l'éducation de la wilaya et au centre de distribution d'ouvrages scolaires.

ADRAR

Attribution de 150 logements relevant du fonds national de péréquation des œuvres sociales

Cent-cinquante (150) logements réalisés au titre du fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS) ont été attribués jeudi à Adrar.

La cérémonie de remise des clefs aux bénéficiaires s'est déroulée à la bibliothèque publique, en présence des autorités locales et du directeur régional du FNPOS.

Retenus au titre des programmes de 2003 et 2004, ces logements consistent en une tranche de 75 unités de type «F3» et le reste composé de «F4», a expliqué le directeur régional du FNPOS.

M. Mohamed Zoubidi a fait état, en outre, d'un autre programme de 150 logements promotionnels aidés qui vient d'être lancé dans la wilaya d'Adrar, à la faveur d'un apport de 700.000 DA de la caisse nationale du logement (CNL) et d'une contribution de 500.000 DA non-remboursable du FNPOS.

ENERGIE

M. Zerguine : Le groupe Sonatrach «se porte bien»

Le président-directeur général du groupe Sonatrach, Abdelhamid Zerguine, a indiqué, jeudi à Hassi-Messaoud (Ouargla), que le groupe Sonatrach «se porte bien», preuve en est le projet de train de traitement de gaz de Gassi-Touil, devant entrer en service en juillet prochain et qui permettra d'atteindre les projections de production de gaz.

Le projet en question, dont les travaux de réalisation avancent bien, permettra d'atteindre les projections de production annuelle de gaz, en dépit du retard de sa livraison, a indiqué M. Zerguine à l'APS, à l'issue d'une visite de deux jours dans la région de Hassi-Messaoud, au cours de laquelle il a inspecté des projets en cours d'exécution dont le mégaprojet gazier de Gassi-Touil. Le mégaprojet gazier de Gassi-Touil, exploité par Sonatrach depuis 2009 pour



un investissement de 107 milliards DA, permettra d'atteindre une production annuelle de 3,6 milliards m³ de gaz, soit 12 millions m³ jour, à partir de 44 forages sur un total de 52 projetés, de quoi assurer une production sur 15 à 20 années, a ajouté M. Zerguine.

S'agissant du retard dans la livraison du projet de train de traitement de gaz, initialement prévu en avril dernier, le P-DG de Sonatrach l'a imputé aux événements (attaque terroriste) dont a été le théâtre le complexe gazier de Tiguentourine, et qui a provoqué le

départ temporaire de travailleurs étrangers, sachant que 40 travailleurs japonais de la société «JGC», ont rejoint leur poste au niveau du projet de Gassi-Touil.

Les procédures de sécurisation des installations énergétiques «ont été renforcées et devront se développer graduellement», a signalé, par ailleurs, M. Abdelhamid Zerguine en affirmant que «l'Etat algérien a pris les dispositions nécessaires pour renforcer la sécurité et assurer des conditions de travail adéquates aux travailleurs, algériens et étran-

gers».

Concernant le volet du partenariat avec le groupe Sonatrach, son P-DG a souligné qu'en dépit de l'attentat terroriste ayant ciblé la région de Tiguentourine, ce partenariat reste ouvert, preuve en est du retour progressif des partenaires étrangers qui, a-t-il dit, «accordent un grand intérêt au marché énergétique algérien». L'ouverture d'un partenariat avec des entreprises pétrolières disposant d'une compétence et d'un savoir-faire susceptible d'apporter un plus, a permis aux entreprises relevant du groupe Sonatrach «d'acquérir l'expérience et la capacité à réaliser de grands projets».

Le P-DG du groupe Sonatrach a fait état, en outre, d'indices sur l'existence d'un important potentiel dans le domaine énergétique, soulignant que «l'exploration se poursuit et que les investissements de Sonatrach sont en hausse».

M. Abdelhamid Zerguine a clôturé sa visite d'inspection par la tenue d'une séance de travail technique avec les P-DG des entreprises filiales du groupe Sonatrach, afin d'évaluer les projets du secteur en cours de réalisation dans la région de Hassi-Messaoud.

BOUIRA

D'importants projets hydrauliques en cours de réalisation dans la daïra de Bir Ghalbou

D'importants projets hydrauliques sont en cours de réalisation dans la daïra de Bir Ghalbou, (ouest de Bouira), a-t-on indiqué, jeudi, auprès de la direction locale des Ressources en eau.

Ces projets consistent en l'approvisionnement en eau potable des communes de Bir Ghalbou, Khabouzia et Raouraoua, à partir du barrage de Koudiet Asserdoune, ainsi que la réhabilitation des anciens réseaux d'alimentation en eau potable (AEP), a-t-on précisé de même source.

Des réservoirs de 500 et 1000 m³ seront également réalisés dans ces trois communes pour renforcer la capacité de stockage de l'eau et, partant, du renforcement de l'alimentation en eau potable des différentes localités relevant des trois communes, a expliqué M. El-Hachemi Brahim, cadre au niveau de cette direction. A cet effet, il a été alloué un montant

de 299 millions de dinars pour le projet de raccordement de la commune de Bir Ghalbou à partir du barrage Koudiet Asserdoune, et à la réalisation d'un réservoir de 1000 m³ dans un délai de 12 mois, selon la fiche technique de ce projet ayant fait mardi l'objet d'une visite d'inspection du wali, M. Nacer Maskri.

Actuellement, les communes de Khabouzia, de Bir Ghalbou et de Raouraoua, qui comptent une population de plus de 28000 habitants, ne souffrent pas de pénurie d'eau puisqu'elles sont régulièrement alimentées à partir de forages, a assuré M. El-Hachemi.

Une fois raccordée au barrage de Koudiet Asserdoune, la commune de Bir Ghalbou «recevra quotidiennement un débit d'eau supplémentaire de 16 litres/seconde», a souligné le directeur du secteur. D'une capacité de 640 millions de m³ d'eau, le barrage de Koudiet

Asserdoune, réalisé sur les hauteurs de Maâla (Bouira), peut assurer, grâce aux grands couloirs des transferts d'eau, un volume d'eau annuel de 71 millions de m³ pour la wilaya d'Alger, 21 millions pour celle de Bouira, 35 millions pour Médéa, 20 millions pour Tizi-Ouzou et 9 millions pour M'sila, et ce, avec une dotation journalière de 120 à 170 litres/jour par habitant, selon les prévisions de la même source.

Présentement, le barrage pourvoit aux besoins en eau potable d'au moins 25 communes de Bouira, en plus de 19 autres localités situées au sud de la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on ajouté de même source. Il est considéré comme un véritable réservoir d'eau pour un bassin de population de près de 4 millions d'habitants des wilayas de Bouira, Tizi-Ouzou, Médéa, M'sila et Alger.

MÉDÉA

Installation d'une commission chargée de la supervision de la campagne moissons-battage

Une commission chargée de la supervision de la campagne moissons-battage 2012-2013 a été installée, jeudi, au niveau de la wilaya de Médéa, avec pour objectif principal la mise en place des conditions à même de garantir la réussite de cette campagne, a-t-on appris auprès de la wilaya.

Cette commission, pour laquelle est confiée l'élaboration d'un plan d'action permettant d'assurer le bon déroulement de la campagne, regroupe des représentants des directions des services agricoles (DSA), des forêts, de la Protection civile, de la chambre agricole, de la Banque algérienne de développement rural (BADR), de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) et de l'Union locale des paysans algériens.

Celle-ci aura notamment pour mission, la mobilisation de l'ensemble des moyens de stockage disponibles localement, de façon à pouvoir faire face à l'importante récolte attendue

cette année, qui devrait atteindre, selon les prévisions de la DSA, 2 700 000 quintaux.

Elle est chargée également de la mobilisation du parc d'engins agricoles de la région, notamment un nombre suffisant de moissonneuses-batteuses, pour éviter tout retard dans l'entame de la campagne, de s'assurer du bon fonctionnement des centres et points de collectes qui seront ouverts à travers le territoire de la wilaya.

Il s'agira aussi de veiller sur la transparence des transactions commerciales et signaler d'éventuelles tentatives de fraudes et pratiques spéculatives.

La commission de supervision de la campagne moissons-battage est appelée à assurer, en outre, l'accompagnement des céréaliculteurs dans leurs démarches, aussi bien auprès de la CCLS qu'auprès des structures financières.

RELIZANE

Lancement prochain du projet d'alimentation en eau dessalée

Le projet d'alimentation de la wilaya de Relizane en eau de mer dessalée à partir des stations de Mostaganem et de la Macta (Oran) sera lancé au deuxième semestre 2013, a-t-on appris auprès de la direction de l'hydraulique.

Les travaux de réalisations des canalisations d'adduction des eaux et réservoirs toucheront toutes les communes concernées par le projet, selon la même source. Sur les 38 communes de la wilaya, 24 bénéficieront de ce projet dont 15 collectivités situées dans le couloir traversant la wilaya sur 80 kilomètres de la commune de Yellal à l'ouest à la commune de Merdja Sidi Abed à l'est. Les neuf autres communes sont situées de Sidi Khettab au nord à Oued Slam au sud à la frontière avec la wilaya de Tiaret.

Ce projet, pour lequel un cahier de charges a été mis au point et un avis d'appel d'offres international a été lancé, permettra d'alimenter la région d'un volume de 150.000 mètres cubes/jour d'eau dessalée. Sur le long terme, il est prévu de prendre en charge les besoins de plus de 900.000 habitants à l'horizon 2040, selon la fiche technique du projet. La wilaya de Relizane est alimentée actuellement à partir des barrages de Gargar et de Sidi M'hamed Benoauda et celui de Kramis (Mostaganem) et des forages. Ces ressources hydrauliques mobilisées couvrent les besoins de la population de la wilaya soit 723.000 habitants à niveau de 98% pour les zones urbaines et 50% pour les zones rurales, a-t-on indiqué à la direction de l'hydraulique.

ÉDUCATION

Session de formation au profit des enseignants du primaire et de l'enseignement moyen

Une session de formation à distance d'une année sera lancée par le ministère de l'Education nationale au profit des enseignants du primaire et du moyen pour leur permettre d'accéder à un grade supérieur. Cette formation touchera toutes les spécialités afin de réaliser les objectifs du système de formation des formateurs et permettre à l'école algérienne de concurrencer les systèmes éducatifs mondiaux notamment sur les plan pédagogique et de gestion, a-t-on appris auprès du ministère. La formation au terme de laquelle les enseignants seront automatiquement promus portera sur le développement de la performance pédagogique et les sciences de l'éducation, de psychologie et de communication. A cet effet, il a été demandé aux directeurs de l'éducation des vilayats de préparer les dossier des enseignants n'ayant pas suivi de formation dans le cadre des deux conventions conclues en 2007 et 2011 afin de lancer l'opération le début de la prochaine rentrée scolaire. Le ministère de l'Education nationale compte atteindre 99% d'enseignants universitaires dans son encadrement pédagogique. En application des dispositions du décret 08-315 et 12-240 amendé et complété et plus précisément les articles 44 et 57, le ministère organise des sessions de formation au profit des enseignants sans diplôme universitaire.

Boumerdès

3^e Salon national de l'environnement lundi

Le 3^e Salon national de l'environnement se tiendra, lundi prochain, à Boumerdès avec pour thème «La préservation de l'eau: une garantie pour la continuité de la vie», a indiqué jeudi le directeur de la jeunesse et des sports (DJS).

Près de 200 jeunes représentant différents établissements de jeunesse, de l'éducation, des universités et de la formation professionnelle, ainsi que des associations dédiées à la protection de l'environnement de différentes wilayas du pays, prendront part à cet événement national de 4 jours qui sera abrité par la maison de la culture, a ajouté M. Djafaar Reggane.

Organisée à l'initiative de la DJS de Boumerdès, la manifestation prévoit diverses activités sensibilisatrices et culturelles, dont des expositions qui mettront en exergue différentes innovations et créations réalisées par des jeunes



adhérents à des clubs et associations environnementales du pays.

Des conférences thématiques figurent, également, au programme de ce salon dont les participants bénéficieront de visites guidées vers la station d'épuration des eaux usées de Boumerdès, le barrage de Keddara, et différents sites

historiques et touristiques de la région.

Des concours du meilleur dessin d'enfant, du meilleur film documentaire, de la meilleure photo et du meilleur stand sur le thème du salon sont, aussi, prévus durant cette manifestation, dont les lauréats seront récompensés lors de la cérémonie de clôture.

BLIDA

Journées d'information sur l'Ecole nationale de la santé militaire

Des journées d'information sur l'Ecole nationale de la santé militaire ont été ouvertes, jeudi, au centre d'information de la 1^{re} Région militaire à Blida.

Ces journées, qui se poursuivront durant trois jours, «permettront au public, notamment les jeunes de découvrir le rôle et les réalisations de cette école, ainsi que la durée de formation des cadres de l'ANP dans le domaine médical», a indiqué le général-major Djebbour Hacène, commandant adjoint de la 1^{re} RM, dans son allocution d'ouverture de cette manifestation.

«L'institution militaire veille à la formation de cadres compétents et aptes à accomplir ses missions dans toutes les circonstances», a-t-il souligné, ajoutant que la santé militaire est «appelée à se mettre constamment au diapason des évolutions enregistrées dans ce domaine». De son côté,

le général Senoussi Briksi Ibrahim Khalil, commandant de l'Ecole nationale de la santé militaire, a affirmé que ces journées d'information constituent une opportunité pour les jeunes désirant poursuivre une formation spécialisée en graduation et post-graduation au sein de cette établissement. Un documentaire sur cette institution a été diffusé à l'occasion. Des équipements pédagogiques utilisés durant la formation et des photos reflétant les activités des étudiants durant leur cursus, ont été également exposés.

L'accès à cette école est réservé aux détenteurs du baccalauréat dans les filières Sciences de la nature et de la vie ou en Sciences exactes, sur la base d'un concours. Les candidats retenus passent leur première année d'études à l'Académie militaire interarmes de Cherchell où ils bénéficient d'une formation militaire de base.

SOUK AHRAS

Alimentation en eau: programme de ratrappage pour 50 mechtas

Un programme de ratrappage destiné à alimenter en eau potable 50 mechtas et protéger contre les inondations la région de Sedrata sera lancé en septembre prochain dans la wilaya de Souk Ahras, apprend-on jeudi auprès de la direction des ressources en eau.

Ce programme retenu suite à la visite du ministre des Ressources en eau à la wilaya en mars passé mobilise une enveloppe financière de 750 millions DA, a précisé M. Salaheddine Ouadi, directeur par intérim des ressources en eau qui a indiqué que 350 millions DA de ce total seront dirigés vers l'alimentation en eau des 50 mechtas.

Les études techniques relatives à ces

actions sont actuellement en voie d'élaboration, a ajouté le responsable qui a souligné que 90 % des mechtas de la wilaya soit 492 réparties sur 26 communes sont desservies «entre 80 et 100 %» par des réseaux d'alimentation en eau réalisés au cours des dernières années sur un linéaire global de 776 km portant le réseau de la wilaya à 1.940 km.

Ces réalisations qui ont contribué sensiblement à la fixation des populations de ces localités et l'amélioration de leur cadre de vie ont porté également sur le fonçage dans 12 communes de 17 puits profonds d'un débit cumulé de 114 litres/seconde et la construction de



quatre châteaux d'eau d'une capacité de 380 m³ pour les mechtas de Aïn Djemaâ, Diss, Bouhadjla, Zaârouria et R'mila, a encore ajouté le même cadre.

TRANSPORT

Le décret exécutif sur la chronotachygraphie soumis au gouvernement avant la fin de l'année

Le décret exécutif sur la chronotachygraphie, qui permet notamment d'enregistrer les vitesses et le temps de conduite et d'activité de transport routier, sera soumis au gouvernement avant la fin de l'année, a indiqué jeudi à Alger le ministre des Transports, Amar Tou.

«Après l'adoption de la Loi de finances complémentaire 2013, il sera naturel que le décret exécutif en relation avec la chronotachygraphie soit soumis au gouver-

nement avant la fin de l'année. C'est du moins mon souhait», a déclaré M. Tou.

Le ministre intervenait lors de la présentation d'une base de données sur le système national d'information sur la sécurité routière, élaboré par l'université de Mostaganem en collaboration avec le Centre national pour la prévention et la sécurité routière, relevant du ministère.

M. Tou a indiqué les recherches menées par l'université de Mostaganem permet-

traien de fournir des informations «précises» afin de réduire «considérablement» les accidents de la circulation qui représentent «un fléau dangereux».

Il a relevé, par ailleurs, que le nombre des accidents de la circulation «a relativement diminué», en comparant le parc automobile actuel à celui enregistré dans les années 1990. «A l'époque, le parc automobile au niveau national s'élevait à 2 millions de véhicules alors qu'actuellement

il s'établit à 7 millions», a-t-il précisé.

Interrogé, par ailleurs, sur l'application du permis à point, le ministre a indiqué que l'opération avait commencé à l'échelle nationale, mais que cela restait «tributaire» de la quantité des imprimés délivrés à cet effet. Il a souligné que cette opération sera élargie aux détenteurs des anciens permis de conduire d'une manière «progressive».

APS

A S T H M E

bientôt un nouveau médicament efficace

Le Dupilumab, un traitement expérimental du laboratoire Sanofi a été testé sur des asthmatiques souffrant de crises d'intensité modérée à sévère.



L'étude mise en place par le Dr Sally Wenzel, directrice de l'Institut de l'asthme à l'Université de Pittsburgh, a été présentée à la conférence annuelle de l'American Thoracic Society à Philadelphie et été publiée dans le *New England Journal of Medicine*. Les patients ont été traités

pendant 12 semaines ou jusqu'à ce qu'ils aient une crise d'asthme (le critère d'évaluation principal de l'étude). Elle révèle que ce nouveau médicament, le dupilumab, un anticorps monoclonal expérimental a réduit de 87% la fréquence des attaques chez les asthmatiques souffrant de crises

d'intensité modérée à sévère, qui ne sont pas très bien contrôlées par les médicaments.

Ce traitement, affirme les chercheurs, est extrêmement prometteur. «Les résultats positifs de cette étude sont très encourageants. Le dupilumab a significativement réduit les

crises et les symptômes quotidiens et amélioré la fonction respiratoire des patients», a déclaré le Docteur Gianluca Pirozzi, Ph. D., Chef de projet Global, Dupilumab, Sanofi. Une excellente nouvelle pour les asthmatiques si cette première étude est confirmée par des recherches

supplémentaires et que ce nouveau traitement est autorisé par l'Agence américaine des médicaments (FDA). Il faudra donc être patient pour que ce médicament soit commercialisé.

ARRÊT DU TABAC

Les activités pour aider au sevrage



Irritable, nerveux, stressé, vous vivez mal la sensation de manque en période de sevrage et vous redoutez de prendre du poids. Le sport vous permet de vous défouler et donne à ceux regrettant l'effet stimulant de la cigarette, le «coup de fouet» qui leur manque. Rien de tel que l'activité physique pour vous aérer, nettoyer vos poumons, dépenser votre énergie, et bien sûr garder la ligne.

Pour vous booster

En fumant un paquet, vous brûlez environ 300 calories par jour, alors il va falloir compenser par

le sport pour rester mince. Cela vous paraît difficile ? Sachez que 72 heures après sa dernière cigarette, l'ex-fumeur respire mieux. Ses organes sont mieux oxygénés, ses bronches se détendent, d'où un regain d'énergie !

À titre indicatif :

- 20 minutes de jogging = 160 calories
 - 20 minutes de natation = 180 calories
 - 30 minutes de tennis = 200 calories
 - 45 minutes de vélo = 270 calories
 - 1 heure de marche tranquille = 175 calories
- Et bien sûr, préférez

l'escalier à l'ascenseur !

Pour vous détendre

Optez pour des activités de relaxation.

- Evacuez votre stress grâce au yoga. Les exercices de respiration vous permettront aussi de vous raffermir et de vous assouplir.

- Laissez-vous masser : votre corps produira alors des hormones qui vous procureront une sensation de détente et de bien-être.

- Barbotez dans un jacuzzi. Parce que vous l'avez bien mérité !

Manger moins est bénéfique pour les neurones



Pour conserver longtemps et en bonne santé vos neurones, mettez-vous au régime ! En effet, la réduction calorique diminue la perte des cellules nerveuses.

Manger moins est bon pour la santé, pour augmenter la durée de vie, lutter contre le cancer et l'ostéoporose. Cela permet aussi de diminuer la dégénérescence des neurones due au vieillissement.

En effet, la réduction calorique active une enzyme, la Sirtuin 1 (Sirt1) qui protège le cerveau des maladies neurogénétiques.

Une nouvelle étude axée sur le rôle d'une enzyme, Sirt1 et ses bénéfices anti-âge publiée dans le *Journal of Neuroscience* révèle que la réduction calorique diminue la perte de cellules nerveuses.

Un effet positif chez les souris

Les chercheurs de l'Institut Howard Hughes ont mis en place un protocole scientifique sur des souris. Après trois mois d'un régime basse calorie (30% de moins d'apport calorique), les souris ont passé des tests. Les résultats prouvent que les souris au régime ont été touchées plus tardivement par une déficience cérébrale que les souris normalement nourries.

Pour stimuler la réduction calorique, les scientifiques ont fait la même expérience en donnant aux souris un médicament qui active Sirt1. Les résultats sont prometteurs.

Cette étude doit maintenant être validée sur l'homme

LA CAMOMILLE protégerait du cancer

Vous appréciez les infusions avant d'aller vous coucher ? Privilégiez les tisanes contenant de la camomille car cette plante aurait des vertus anti-cancer.

Amateurs de tisanes, vous allez avoir une nouvelle bonne raison de consommer une boisson chaude à toute heure de la journée.

Selon le *Daily Mail* (UK), des chercheurs de l'Université de l'Ohio (Etats-Unis) ont reconnu la propriété anti-cancer de l'apigénine, un composé chimique que l'on trouve dans la camomille.

L'apigénine permettrait de bloquer les «superpouvoirs» des cellules cancéreuses en ralentissant leur propagation et en les rendant plus sensibles aux médicaments. Ce serait particulièrement vrai pour les cellules du cancer du sein, qui sont résistantes et jouissent d'une plus longue durée de vie.

Comme l'explique Andrea Dossell, co-auteure et spécialiste de génétique moléculaire, de l'Ohio State University, «Grâce à sa relation avec des protéines spécifiques, l'apigénine rétablit le profil normal des cellules cancéreuses. Nous pensons



que cette découverte peut être d'une grande valeur sur le plan clinique et en tant que stratégie préventive potentielle contre le cancer».

Ces résultats confirment une autre étude menée par l'Université du Missouri et parue en 2011 dans le *Cancer Prevention Research* qui avait montré que l'apigénine pourrait permettre de réduire le risque de cancer du sein chez les femmes ménopausées qui suivent un traitement hormonal de substitution. Ce composé bloquerait la croissance endothéliale vasculaire qui est indispensable pour le développement du cancer.

En plus d'être présente dans la camomille, l'apigénine se trouve aussi dans de nombreuses autres plantes telles que le persil, le céleri, la menthe et l'origan et dans beaucoup de fruits comme la pomme et l'orange.

Stress : les petits garçons prématurés soulagés par les massages

Les nourrissons prématurés sont particulièrement stressés et sensibles aux moindres changements. Pour lutter contre ce stress excessif, des médecins ont testé avec succès la massothérapie (l'art des massages) sur les petits garçons prématurés.

Les scientifiques américains de l'Université de Louisville et de l'Université d'Utah ont étudié les effets

maturés. Des nourrissons prématurés (nés entre 29 à 32 semaines de gestation) médicalement stables, ont été massés tous les jours pendant 4 semaines. Cette massothérapie était composée de pressions, de touchers modérés sur les tissus mous, et de flexions et d'extensions des articulations des bras et des jambes.

Ces massages très légers ont eu un effet bénéfique uniquement sur les nourrissons de sexe masculin hospitalisés. «Nous avons

été étonnés par les différences d'impact de la massothérapie (l'art des massages) entre les filles et les garçons prématurés», explique le Dr Sandra Smith. «Après la massothérapie, les garçons ont manifesté une augmentation de variabilité cardiaque, alors qu'aucun effet a été remarqué chez les filles. Cette différence est peut-être due à des raisons hormonales».

Cette enquête a été publiée dans le *Journal of Perinatology*.



En finir avec la peau sèche...



Avec l'âge, notre peau perd progressivement de son élasticité. A cause notamment d'une fibre présente dans le derme – l'élastine – qui se fait de plus en plus rare. En revanche, si elle se dessèche peu à peu, c'est surtout sous l'effet de l'exposition solaire. Mais aussi du vieillissement en tant que tel. Explications.

L'épiderme a la faculté de capter l'humidité, et de conserver une hydratation optimale. Or, cette capacité décroît avec l'âge.

Le vieillissement des cellules cutanées provoque donc une «fuite» d'acide hyaluronique, dont le rôle est de «piéger» dans l'épiderme les molécules d'eau.

La baisse de sécrétion hormonale qui intervient autour de la cinquantaine, s'ajoute à cela. Ainsi, la peau perd progressivement son niveau

d'hydratation. Outre ce phénomène, l'environnement et en particulier le rayonnement solaire, agrave cette déshydratation. Il endommage les fibres collagéniques et élastiques de la peau, favorisant là encore la perte en eau. Voilà pourquoi il est recommandé d'hydrater la peau quotidièrement, à l'aide d'une crème, d'un lait ou d'une huile. C'est le premier geste de prévention que vous puissiez adopter. Au soleil, protégez-vous également. Ainsi votre peau préservera-t-elle mieux son capital «santé», le plus longtemps possible. Enfin, évitez les savons, bains-mousse et autres gels-douche pour la toilette du corps. Au contraire, choisissez de préférence une huile de bain que vous diluerez dans un peu d'eau tiède. Ni trop chaude, ni trop froide. A la moindre question, interrogez un dermatologue.

UN FRANÇAIS MILITANT DE L'UDMA

Roland Miette : «Bouyy El Glalil»

A grande ou à petite échelle, il est des hommes qui choisissent de militer et de mourir pour une cause, pour un idéal. El-Hammami renonça au bonheur de la famille et du foyer pour silloner tout l'Occident et tout l'Orient, avec une seule idée en tête, défendre l'Algérie, le Maghreb, les Arabes et l'Islam, par le verbe et par la plume, avant d'avoir combattu par les armes le colonialisme franco-espagnol aux côtés de l'Emir Abdelkrim El-Khattabi dans le Rif marocain. Il meurt dans un accident d'avion.

Par Amar Belkhodja (*)

Che Guevara, l'Argentin, choisit lui aussi de se battre pour l'émancipation des peuples d'Amérique latine. Il périt en Bolivie après avoir combattu aux côtés de Fidel Castro.

Mohamed Boudia, ce grand patriote algérien, s'engagea aux côtés des Palestiniens dans leur longue lutte contre le sionisme usurpateur et ses protecteurs occidentaux. Il est assassiné par le Mossad à Paris.

Frantz Fanon, un Antillais, a choisi une patrie et un terrain de lutte. C'est l'Algérie qui lui inspirera des réflexions et des écrits sur le phénomène colonial et sur le combat que mèneront les peuples colonisés.

Durant la guerre d'Algérie, plusieurs Français d'Algérie et de France, écrivains, artistes, démocrates, journalistes, cinéastes, homme d'église, défendent la cause d'une Algérie indépendante. Beaucoup d'entre eux donnent leur vie pour l'idéal de la liberté, d'autres séjournent dans les geôles coloniales tant en Algérie qu'en France. L'Algérie doit honorer la mémoire des uns et exprimer un hommage particulier aux autres.

La conquête coloniale fut, elle aussi, combattue par des Français généreux, hostiles à l'injustice et au crime. Au début du siècle, les députés Paul-Vigné d'Octon et Albin Rozet, algériophiles, défendent avec des accents intenses les intérêts du peuple algérien et dénoncent les lois répressives et les crimes coloniaux. En Algérie, Victor Spielmann, grand ami de l'Emir Khaled, milita, quant à lui, avec ferveur pour les droits des musulmans et dénonce la dépossession de la paysannerie.

Le nationalisme algérien, à différentes étapes de son évolution, attira des sympathies parmi certains éléments de la communauté européenne. Ils ne sont pas nombreux, certes, mais cela ne nous empêche pas d'évoquer leur action, leur courage parce qu'ils subiront les pires et les plus vils affronts non seulement de la part de leurs propres coreligionnaires, mais s'attireront aussi les foudres des nôtres, c'est-à-dire de ces ignobles caïds devenus les auxiliaires du colonialisme.

Dans les années 1940, nous allons donc rencontrer, en feuilletant les pages d'*Histoire*, un Français de Zemmora (Reliziane) qui, militant au sein de l'Union démocratique du Manifeste algérien (UDMA), parti nationaliste de Ferhat Abbas, choisira de devenir le candidat du deuxième collège. Il s'agit du sympathique et honorable Roland Miette, ingénieur agricole.

Sensible au sort des Algériens, à leurs conditions sociales et économiques des plus désastreuses, Roland Miette s'engage dans le combat politique et prête son savoir pour venir en aide à

Meeting de l'UDMA
au siège de la mairie de Frenda



la petite paysannerie algérienne, confrontée à un véritable problème de survie.

Le grand ami des pauvres va acquérir auprès de toutes les populations algériennes une admiration et une sympathie des plus sincères si bien qu'il remportera toutes les batailles électorales contre les caïds, vils et corrompus.

Cas peut-être unique dans le mouvement national, l'algériophilie de Zemmora était devenue le candidat de l'UDMA et siégeait au Conseil général du département d'Oran sous l'étiquette du parti de Ferhat Abbas, au titre du deuxième collège. Cette formation nationaliste, à travers le militant Roland Miette, a démontré que lorsqu'un peuple prend conscience de son état et de ses intérêts sait choisir ses représentants et fait complètement fi des barrières raciales et religieuses.

Dans la circonscription de Zemmora et dans l'Oranie, les petits fellahs, les ouvriers agricoles et les khemmas appelaient avec une grande affection Roland Miette «Bouyy» (mon père) ou encore «Bouyy El-Galil» (le père des pauvres). Grâce à l'arabe qu'il parlait couramment, Roland Miette allait au fond des problèmes et discutait longuement avec les paysans qui trouvaient en lui l'adversaire du colonialisme mais aussi le conseiller agricole.

Les électeurs algériens le portaient en triomphe en infligeant de cinglantes défaites électorales aux caïds qui partageaient pourtant leur langue, leur religion, leur culture et leurs coutumes.

Roland Miette qui a accepté de se mettre du côté des faibles, s'exposera à la haine des gros colons des hauts-plateaux qui l'attaquent de milliers mensonges et deviendra également la cible des caïds féodaux parce que son action menaçait les intérêts égoïstes des uns et des autres.

Les aînés doivent se rappeler comment se déroulaient les élections sous le règne du proconsul Marcel-Edmond Naegeler. La fraude électorale s'était instituée et révélait toutes sortes d'abus : intimidations, provocations, expulsions de délégués nationalistes, bourrage d'urnes, chantage avec les cartes de ravitaillement, agression et crimes (Deschmya et Laghouat).

Lors des élections des candidats au Conseil général, en mars 1949, Miette, en sa qualité de délégué d'un autre candidat nationaliste, se fait malmené par les sbires d'un candidat de l'administration dans la circonscription de Palikao (Tighennif). Les supporters du candidat de l'administration entoureront l'ingénieur agricole et l'un d'eux, semant la confusion, le menacent avec violence, usant de propos contradictoires, d'un racisme primitif et d'une servilité méprisante : «C'est un vote musulman. Vous êtes chrétien et n'avez rien à faire ici. Faites donc demi-tour et tout de suite. Les musulmans n'acceptent pas l'intervention de chrétiens dans leurs affaires. Les Français n'ont rien à faire aujourd'hui. Vous ne comprenez donc pas ce que vous faites, car les gens que vous défendez sont contre la France, contre votre patrie.» (*La Répu-*

blique algérienne

n°171 du 1^{er} avril 1949).

Ce sot n'avait pas alors compris que dans le combat électoral, c'est toujours Roland Miette, le chrétien, le Français qui l'emporte sur le caïd, l'Algérien, le musulman, candidat de l'administration, auxiliaire du colonialisme.

Roland Miette n'incarne pas uniquement l'ingénieur agricole ou le militant de l'UDMA. Il est doublé d'un polémiste qui alimente régulièrement les colonnes des journaux de l'UDMA (*Egalité* et *La République algérienne*). Parmi la variété de ses écrits, il en est qu'on consacrera à la paysannerie algérienne, réduite au dénuement et que les gros colons accusent de retardataire par rapport aux techniques modernes et d'imprévoyante. Roland Miette répliquera que «lorsqu'on possède mille hectares, on peut aisément critiquer les méthodes culturelles du petit paysan musulman... Les fellahs n'utilisent que des animaux parce que, jusqu'à ce jour, ils n'ont pu faire autrement. Encore convient-il de noter que seuls ceux qui disposent de 10 à 12 hectares au moins peuvent avoir les deux animaux de trait nécessaires. Les autres n'ont que des ânes. Comment voulez-vous faire vivre deux bêtes de trait nécessaires pour les labours sur deux ou trois hectares». (*Egalité* n°42 du 27 septembre 1946).

Quant à l'imprévoyance, Roland Miette démentira cette allégation. Il évoque à ce sujet que les paysans algériens disposaient dans leur majorité des silos personnels qu'on appelle matmora,

réserves souterraines de grains conservés pendant cinq ou six ans dans le souci de faire face aux années maigres de la sécheresse. Les structures agraires seront complètement détruites par le colonialisme. Les matmora, au fil des décennies disparaîtront complètement. La loi instituant l'Office des blés les contrôlera sévèrement. Chaque année, les matmora seront fouillées par la gendarmerie qui y préleve les excédents au taux de conservation autorisé. En 1943, six mille quintaux de blé furent saisis dans les matmora de la région de Zemmora. «De grâce, n'accusez pas d'imprévoyance des gens à qui l'on interdit de conserver une poire pour la soif», soulignera R. Miette. Le chapitre de la matmora n'est pas si banal qu'on le croit. Roland Miette, de par sa qualité d'ingénieur agricole, en avait perçu l'utilité capitale. Dans sa tradition millénaire, le fellah algérien fut toujours épargné des années de disette grâce à ce silo souterrain qu'est la matmora. Avec le colonialisme dont la dépossession est le corollaire, la matmora ne jouera plus un rôle de régulation et de prévoyance. Nous connaissons la suite. Les sécheresses cycliques qui caractérisent la contrée engendreront des famines qui décimèrent des tribus entières. Le sujet est très bien traité par Annie Rey-Goldzeiguer dans son œuvre *Le Royaume arabe*.

Roland Miette a toujours abordé le problème agricole en Algérie avec des données imprécises, lorsqu'il avance



● ● ●

notamment : «Problème démographique, problème économique, problème social, problème politique, tels sont les complexes du destin algérien... Lorsque l'examen des ressources nationales est effectué eu égard aux besoins normaux de la population, l'Etat doit se rendre à la triste évidence que la marche vers le progrès, vers le mieux-être, vers l'élevation morale, intellectuelle et matérielle est entravée... Mais hâtons-nous de dire que la politique aura son action marquée sur l'économie, lorsque le pouvoir sera aux mains d'hommes désireux d'assurer le progrès algérien et non aux mains de ceux qui veulent entretenir la misère publique pour en tirer le plus gros profit». (*Egalité* n°55 du 13 décembre 1946).

L'appauvrissement continue de la paysannerie algérienne, induit par une spoliation continue, depuis les premières confiscations des terres jusqu'aux endettements, s'est résulté, aux termes du cycle colonial, par une micro-exploitation qui domine le paysage agricole des exploitations musulmanes. Roland Miette constate l'émettement (qu'il nous pardonne le jeu de mot), faute de cheptel, faute de matériel et faute de semences : «Un agriculteur possédant 90 hectares a pu en semer dix l'an dernier, en semera six cette année, un autre possédant 20 hectares a semé un l'an dernier et court après la semence cette année, sans en trouver : un troisième possédant 120 hectares en a semé 30 l'an dernier, en semera 20 cette année. J'ai deux cents exemples du même type.» (*Egalité* n°60 du 16 janvier 1947).

Les élèveurs, confrontés au même sort que les paysans, sont également défendus par l'ingénieur agricole de Zemmora qui déplore que l'administration interdise le pacage dans les espaces forestiers sous le prétexte hypocrite qu'ils subissent des dégradations. «Si l'Algérie est aujourd'hui déboisée à un taux qui peut donner de réelles inquiétudes, n'est-ce pas en grande partie à la colonisation que nous le devons ?» Accuse Roland Miette ajoutant que : «Dans la plupart des villages de colonisation, les vieux Européens vous parlent des immenses étendues forestières qu'ils ont connues et qui sont aujourd'hui des champs de céréales ou de vignobles entre les mains de la colonisation. Ajoutons à cela l'expropriation d'immenses étendues de parcours qui ont placé ces troupeaux familiaux devant le dilemme : la forêt ou la mort.» (*Egalité* n°97 du 3 octobre 1947).

Le conseiller général de l'UDMA, qui défend les intérêts de la petite paysannerie algérienne la plus démunie, va s'attirer les pires ennemis de la part des représentants de la grosse colonisation du Sersou dont le ténor n'est autre qu'Armand Viniger, conseiller général lui aussi et président des Associations agricoles à Tiaret.

Armand Viniger, originaire de Sougueur, était fonctionnaire des contributions diverses avant de se convertir en colon. Cet anti-juif, anti-Arabe, antinational et anticommuniste fera une carrière politique fulgurante.

Versatile dans ses appartenances politiques, Viniger était connu pour ses accointances avec le régime de Vichy. Au conseil général du département d'Oran, il violente avec haine et mépris tout élément qui oserait se dresser contre les intérêts de la grosse colonisation. Celle des hauts-plateaux est connue pour sa puissance et son influence sur la politique départementale et gouvernementale. Roland Miette, de l'UDMA, compte désormais parmi les cibles principales que l'ancien admirateur de l'hitlérisme jure d'abattre.

L'ami des paysans de Zemmora est alors ingénieur des services agricoles de l'arrondissement de Tiaret. Une fois Viniger refusera de participer aux travaux d'une commission administrative à laquelle Roland Miette était convié pour émettre son avis technique. L'ancien agent du fisc voulait désigner un ingénieur agricole de son choix. Roland Miette n'est pas homme à se laisser faire. Il répond aux insultes de Viniger dans les colonnes d'*Egalité* : «C'est ce monsieur qui entend me donner les leçons de civisme ! Un peu palot ce citoyen pour prétendre imposer sa loi. Fantochie du colonialisme, épouvan-tail pour les peureux, guignol pour les plus sensés, tel est l'homme qui s'attribue le droit de désigner les fonctionnaires de son choix à la bienveillante attention de l'administration supérieure, et entend exiger que sa volonté soit respectée. Il oublie ses votes de confiance à Pétain lorsqu'il appartenait à la délégation départementale.» (*Egalité* du 11 juillet 1947).

Armand Viniger, comme c'est la nature de tous les fascistes, usera des mensonges et de la calomnie pour porter atteinte à la personnalité de Roland Miette. Cette fois, il demande carrément la révocation de l'ingénieur agricole sous menace de faire publier un document compromettant qu'il impute à Roland Miette, lequel aurait déclaré en février 1943 : «De ce bourbier d'Islam, il eût fallu avoir la prudence d'exterminer la race infecte, dûton pour les besoins de la main-d'œuvre importer une humanité négrôide.»

De tout temps et en tous lieux, les individus enclins au fascisme accablent leurs adversaires politiques de mensonges, de calomnies, de cabales pour salir leur honneur en espérant les discréditer auprès de leurs amis et sympathisants. Telle fut et sera l'arme des lâches quand ils ne sont pas de taille à se battre négroïde.

Quant à Roland Miette, «Bouy El-Galil , il se trouvait à cette époque aux côtés des miséreux algériens qu'il a choisi d'assister.

Il parcourait de jour comme de nuit le territoire de sa circonscription pour secourir les populations algériennes que la famine décimait. Aux côtés de deux de ses amis algériens, il se déplaçait de douar en douar, collectant quelques maigres excédents de grains qu'il distribuait aux milliers de malheureux, traqués par la faim.

Voilà un homme au cœur noble qui combattait la misère des autres en apportant à ses frères arabs un réconfort moral et une assistance matérielle, apellant à la solidarité et à l'en-

traide. C'est à cette même époque, en février 1943, que Ferhat Abbas publia son manifeste auquel Roland Miette adhéra sans hésitation. «Adhésion spontanée et jamais reniée à une charte raisonnable et hautement humaine», affirmait Roland Miette avec foi et sincérité, convaincu de l'amitié réciproque qui le liait à la population algérienne et à ses camarades de l'UDMA qui se solidarisaient avec lui en soutenant avec force que si Miette est menacé, notre parti l'est aussi. Et notre parti, il faut qu'on le sache, rendra coup sur coup et renforcera solidarité pour protéger l'un de ses militants des plus purs» (*Egalité* du 25 décembre 1947).

D'ailleurs dans son élan d'indignation, face aux agissements bas et mesquins de la grosse colonisation à travers son représentant Viniger, Roland Miette, fier de son appartenance à l'UDMA, prête serment au parti de Ferhat Abbas avec les accents d'un homme sincère et en parfaite harmonie avec son idéal : «Je jure la fidélité à la charte le Manifeste,

«Je jure fidélité à mon parti,

«Je jure de consacrer tous mes instants de liberté à la défense des intérêts des musulmans et du peuple algérien. Seuls les musulmans peuvent juger et apprécier mes actes et mes écrits politiques et seuls, ils sont maîtres et je dénie à qui que ce soit musulman ni ami des musulmans le droit de me juger sur le plan politique.»

Zemmora et les hauts-plateaux gardent le souvenir d'un Français aux vertus honorables. Le souvenir d'un homme qui a combattu les inégalités et qui se mit au service des faibles que le colonialisme livra au dénuement et aux incertitudes des lendemains. Roland Miette ne croyt pas justement à la pérennité d'un tel système.

Et quand il nous parle du colonialisme, ce sont des sentences prophétiques qu'il nous propose : «Que les nations coloniales retardent l'échéance fatale dite de «sécurité» et de «souveraineté» par le maintien de l'ignorance aussi longtemps et aussi fortement que nous le voyons, par la corruption permanente d'une élite attachée aux disciplines d'un régime dont elle tire honneur et profit, ce n'est là qu'un épisode de la lutte désespérée d'un régime qui veut se maintenir...»

Le régime colonial, quoi que l'on passe pour la prolonge, périsse ! Et sur ses ruines s'établira un régime nouveau où la liberté et la justice seront une réalité» (*La République algérienne* n°176 du 6 mai 1949).

Roland Miette restera sans doute, pour l'histoire du mouvement national, un symbole, un espoir pour cette minorité européenne qui rêvait d'une Algérie fraternelle, de ce qu'elle aurait pu être si le colonialisme français n'avait pas semé les (mauvaises) graines des préjugés raciaux, en séparant les communautés pour mieux assouvir la boulémie des cent seigneurs.

(Source : mouvement national – *Des Hommes et des repères* – Ed. Alpha Alger – 2013).

A. B.
Journaliste-auteur

CONFÉRENCE

La codification du droit international humanitaire, thème du prochain colloque

Le rôle précurseur de l'Emir Abdelkader dans la codification du Droit international humanitaire (DIH) a été souligné jeudi à Alger, lors d'une conférence de presse animée en prévision du colloque international qui aura lieu mardi prochain sur ce thème.



Ainsi, la présidente du colloque, Mme Zhor Boutaleb, a rappelé que l'Emir Abdelkader était le «précurseur» de la codification du droit international humanitaire, et ce, «bien avant» le Code Lieber et les conventions de Genève.

Le Code Lieber, s'adressant aux armées nordistes pendant la guerre de sécession américaine, est entré en vigueur en 1863, tandis que la première Convention de Genève, ancêtre de celles de 1949, a été adoptée en 1864.

«Beaucoup de gens ignorent que la première tentative de codification du DIH date bien avant 1863 et elle n'a pas eu lieu ni en Amérique, ni en Europe, mais bel et bien en Algérie en 1843 lorsque l'Emir Abdelkader avait promulgué un décret récompensant pécuniairement celui qui amènerait aux autorités algériennes un prisonnier français sain et sauf», a expliqué Mme Boutaleb.

L'Emir Abdelkader a ainsi «donné à l'avance et sans le savoir» une description fidèle de ce qui constitue aujourd'hui encore le travail humanitaire, à savoir préserver les vies humaines, apporter réconfort aux détenus et s'assurer

APS

TIGZIRT: INONDATIONS Un jeune meurt emporté par une rivière

Un jeune du village Tibecharine a été emporté par une rivière mardi dans la nuit à Mizrana, dans la daïra de Tigzirt. Le corps de ce jeune âgé de 23 ans et originaire de Tibecharine a été emporté et n'a été retrouvé qu'hier dans l'après-midi loin de son village au lieu-dit Ifejden dans la commune d'Afir dans la wilaya de Boumerdès. Après le repêchage du corps inerte, la gendarmerie a ouvert une enquête.

K.NA

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 828 personnes décédées durant le premier trimestre 2013

828 personnes ont trouvé la mort durant le premier trimestre 2013, contre 875 durant la même période de 2012 dans des accidents de la circulation routière enregistrés à travers le territoire national, a indiqué jeudi un bilan établi par le Centre national pour la prévention et la sécurité routière (CNPSR).

Selon le même bilan, 692 personnes sont décédées dans des accidents en zones rurales, et 136 personnes sont mortes dans des accidents en zones urbaines durant le premier trimestre 2013, alors que durant la même période de 2012 725 personnes sont décédées dans des accidents en zones rurales et 150 dans des accidents enregistrés en zones urbaines. Durant le mois de mars 2013, il a été enregistré 294 morts alors que lors du mois de mars de 2012, le nombre de décès a été établi à 333 morts, selon le bilan du CNPSR. Ce document a été remis à la presse à l'occasion de la présentation d'une base de données sur le système national d'information sur la sécurité routière, élaboré par l'université de Mostaganem en collaboration avec le CNPSR, relevant du ministère des Transports.

Tébessa, Batna et Aïn Defla viennent en tête des wilayas ayant enregistré le plus grand nombre de décès, avec respectivement, 34, 32 et 31 personnes mortes tandis que Tindouf n'a enregistré aucun mort durant le premier trimestre 2013.

Une politique de sécurité routière «efficace» nécessite la collecte d'informations «fiables»

Une politique de sécurité routière «efficace» nécessite la collecte d'informations «fiables» et «rigoureuses» sur le terrain, a indiqué jeudi à Alger Lamine Kadi, enseignant-rechercheur à l'université de Mostaganem.

«La finalité du système national d'information sur la sécurité routière est d'arriver à alimenter une base de données en temps réel avec des informations fiables et rigoureuses», a indiqué M. Kadi lors de la présentation d'une base de données sur le système national d'information sur la sécurité routière, élaboré par l'université de Mostaganem en collaboration avec le Centre national pour la prévention et la sécurité routière, relevant du ministère des Transports.

Ce système national de la sécurité routière se veut un outil d'aide à la décision permettant de déterminer avec «fiables» et «en temps réel» les statistiques nationales de l'insécurité routière et ses causes fondamentales. «Sans informations précises sur les accidents de la circulation, toute politique de sécurité routière serait biaisée», a-t-il averti, soulignant que les informations collectées «avec précision et rigueur permettraient d'être appliquées sans risque par les utilisateurs de la route». «Nous avons mis en place un fichier unifié entre la Gendarmerie nationale et la Sécurité nationale sur les accidents de la route, comportant toutes les rubriques statistiques qui sont nécessaires pour la base de données», a-t-il expliqué. Selon lui, le partage d'informations une fois collectées et transférées aux différents niveaux hiérarchiques de la Gendarmerie nationale et de la Sécurité nationale, il faut les coordonner et les partager pour les besoins de la sécurité routière. Pour le succès de ce système, M. Kadi a appelé «à mettre le paquet» en moyens matériels pour la mise en place «effective» d'une base de données.

APS

BORDJ EL KIFFAN: LIAISONS DANGEREUSES 15 ans de réclusion criminelle pour meurtre avec préméditation

A.Ferrag

Fatima est morte poignardée et le criminel n'est autre que son jeune beau-frère. Lors du procès, la douleur se lit sur le visage de chacun des membres de la famille.

Les faits remontent à une pluvieuse journée de décembre 2011, où une femme d'une trentaine d'années a été retrouvée poignardée dans sa chambre, au troisième étage d'une immense villa.

Des objets de valeur ainsi qu'une très grosse somme d'argent ont été subtilisés. C'est Mohamed, son époux, qui fait le macabre découverte en rentrant tard le soir, après une dure journée de travail. La victime, Fatima, était une femme discrète, réservée, qui avait peu d'amis. Qui pouvait en vouloir à la jeune femme au point de lui asséner 18 coups de couteau au cœur ?

Un cambrioleur se serait contenté de voler et, quand bien même il aurait été surpris, il ne se serait préalablement pas acharné avec autant de violence et de sauvagerie ! La thèse du cambrioleur est écartée, même s'il y a eu vol.

Il faut fouiller dans l'entourage, parmi les connaissances, les proches et les amis



de la victime. Un témoignage permet de coincer Lyès, 29 ans, qui n'est autre que le jeune beau-frère de la victime.

En effet, quelques heures avant le drame, une femme du voisinage a vu une bien étrange scène ! «Alors que je rentrais chez moi, j'ai été attirée par des éclats de voix du côté de la villa de la défunte. Lorsque j'ai regardé, j'ai vu Fatima gifler son beau-frère tout en sanglotant, puis ce dernier l'a serrée dans ses bras et ils sont rentrés tous les deux dans la villa. Ils ne m'avaient pas vue.» On procéda alors à l'arrestation du jeune Lyès qui reconnaît être l'auteur du crime. Il affirme : «Elle était tellement amoureuse de moi qu'elle a menacé de tout gâcher entre sa sœur et moi», une déclaration qu'il

maintient d'ailleurs le jour du procès.

«Pourquoi avez-vous commis ce crime odieux sur la personne de cette malheureuse jeune femme ?

«M. le président Fatima et moi avions eu, il y a quatre ans de cela, une liaison qui ne dura que quelque mois, j'étais jeune et inconscient.

Depuis, j'ai entamé une liaison sérieuse avec sa jeune sœur que je comptais épouser. Apprenant la nouvelle, elle a menacé de tout révéler à ma fiancée.

«Elle l'a aurait fait ?

«Oui, c'était une femme assez déterminée !

«Mais vous avez commis un crime et cela se paye.

«Je regrette d'être la cause d'un drame familial. J'ai tout perdu à cause d'une femme qui gênait.

«Pourquoi avez-vous quitté la maison en emportant les objets de valeur et l'argent ?

«C'était uniquement pour faire croire à l'œuvre d'un cambrioleur. Le seul bijou qui compte réellement pour moi est ma fiancée, mais j'ai perdue !

«Vous aurez le temps de méditer sur tout cela derrière les barreaux. Le représentant du ministère public requiert une peine maximale à l'encontre de l'accusé, en mettant en exergue la gravité des faits.

L'avocat de la défense sollicite la clémence de la cour. Il demande des circonstances atténuantes envers son client.

Au terme des délibérations, le mois de mai 2013, Lyès est condamné à quinze ans de réclusion criminelle pour meurtre avec préméditation.

EL-ATTAF

Une saisie de 180 bouteilles de boissons alcoolisées

Salim Ben

Continuant leur lutte contre la criminalité et le commerce illégal et contre les pourvoeux d'alcool dans les zones urbaines illégalement, les éléments de la police judiciaire de la daïra d'El-Attaf, ont réussi à arrêter un fournisseur de boissons alcoolisées et saisi 180 unités de tous types et tailles.

Suite à des informations reçues par des bienfaiteurs, indiquant qu'une personne conduisait un camion de type «Havalle» commercialise des boissons

alcoolisées dans un quartier d'El Attaf.

La police a tendu une embuscade à cette personne au niveau du dit quartier, et après avoir localisé le camion, une vérification d'identité a été faite ainsi qu'une fouille du camion qui avait à son bord des bouteilles de boissons alcoolisées. Un lot de 180 bouteilles a été saisi et la personne a été arrêtée. Il s'agit d'un agent de sécurité en sein de l'établissement de ciment de Chlef.

Il a été présenté auprès du procureur général du tribunal d'El-Attaf qui a ordonné sa mise sous mandat de dépôt.



Quatre personnes recherchées par la justice ont été arrêtées

Poursuivant leurs efforts de lutte contre le crime de différentes formes, les éléments de sécurité de la sûreté de la wilaya ont réussi une opération distincte suite à l'arrestation de quatre personnes recherchées par la sécurité dont deux impliquées dans des affaires de vols.

Effectivement, avant-hier, la police de Ain Defla a réussi à mettre la main sur quatre personnes âgées entre 28 et 44 ans dans des opérations singulières, recherchées par la justice et impliquées dans diverses affaires criminelles. Avant-

hier, la première a été arrêtée au chef-lieu de la wilaya d'Aïn Defla, rue de la Révolution. Il s'agit d'un homme âgé de 46 ans résidant à Aïn Defla qui a fait l'objet d'un mandat d'arrestation à la suite de son implication dans l'affaire de fraude et utilisation de documents falsifiés.

Le même jour, dans trois opérations distinctes, les éléments de recherche et d'investigation de la sûreté de Khemis Miliana ont arrêté trois personnes poursuivies par la justice. La première âgée de 39 ans résidant quartier Souffye a

Khemis Miliana, est impliquée dans une affaire de vol, la deuxième personne âgée de 28 ans, réside au quartier Dar-dara dans la même ville, impliquée dans une affaire de tentative de vol, tandis que la troisième personne qui est âgée de 28 ans, était derrière une affaire de destruction volontaire de biens d'autrui.

Après la fin des procédures judiciaires mentionnées en droit, les accusés ont été présentés devant le procureur général qui a ordonné leur mandat de dépôt.

S.B

Programme du Samedi 25 Mai 2013



09h00 : bonjour d'algérie week-end (direct)
 10h30 : dar da meziane (20) rediff
 11h00 : actu-elle "rediff"
 12h00 : journal en français+météo
 12h20 : oua yabqa el hob (51)
 13h40 : el ghoufrane (12)
 14h25 : pourvu que ça dure "rediff"
 16h10 : takder tarhab
 17h00 : santé mag
 18h00 : journal en amazigh
 18h20 : dar da meziane (21)
 18h45 : 50 ans, 50 femmes
 19h00 : journal en français+météo
 19h30 : relais
 20h00 : journal en arabe
 20h45 : c'est son show
 22h30 : el male oua el banoune
 oohoo : journal en arabe



05h30 Magazine TFou
 07h10 Magazine Télé shopping
 08h35 Magazine Télé vitrine
 09h10 Série Au nom de la vérité
 10h05 MagazineTous ensemble
 11h00 JeuLes douze coups de midi
 11h50 Météo
 11h50 MagazineL'affiche du jour
 12h00 Journal
 12h20 MagazineReportages
 14h15 SérieGhost Whisperer
 15h05 SérieGhost Whisperer
 15h55 MagazineTous ensemble
 17h45 Magazine50mn Inside
 18h50 MagazineLà où je t'emmènerai
 18h55 Météo
 19h00 Journal
 19h30 MagazineDu côté de chez vous
 19h32 Météo
 19h35 SportBorussia Dortmund (All) / Bayern Munich (All)Direct
 21h55 SérieLes experts
 22h50 SérieLes experts



06h00 Magazine Télé matin
 08h35 Magazine Thé ou café
 09h20 Magazine Côté Match
 09h50 MagazineHebdo musique mag
 10h20 Les Z'amours
 10h55 Tout le monde veut prendre sa place
 11h40 MagazinePoint route
 11h45 MagazineMa maison s'agrandit
 11h55 Météo 2
 12h00 Journal
 12h20 Magazine13h15, le samedi...
 13h00 Magazine40 ans d'histoires à Roland-Garros
 13h03 Météo 2
 13h05 MagazineEnvoyé spécial : la suite
 14h00 DiversSpéciale 60 ans de la Patrouille de France
 17h15 SérieUS Marshals, protection de témoins
 18h00 DivertissementCD'aujourd'hui
 18h05 JeuMot de passe
 19h00 Journal
 19h40 JeuTirage du Loto
 19h43 MagazineEmission de solutions
 19h44 Météo 2
 19h45 DivertissementLe plus grand cabaret du monde
 22h00 DivertissementCD'aujourd'hui
 22h04 MagazineEclats de Croisette

22h10 MagazineOn n'est pas couché

06h55 SérieNinjago
 07h35 Les nouvelles aventures de Peter Pan
 08h05 SérieScooby-Doo, Mystères Associés
 08h30 Dessin animé Garfield & Cie
 09h15 Dessin animé Tortues Ninja
 09h35 SérieDofus : aux trésors de Kéribim
 09h50 MagazineC'est pas sorcier
 10h15 MagazineConsomag
 10h25 Météo
 10h30 MagazineLa voix est libre
 11h00/13 : Journal
 11h50 Magazine30 millions d'amis
 12h20 MagazineDuo de vie
 12h25 Les grands du rire
 13h55 JeuKeno
 14h00 En course sur France 3
 14h25 MagazineSamedi avec vous
 15h45 MagazineExpression directe
 15h50 MagazineUn livre toujours
 16h00 MagazineLes carnets de JulieInédit
 16h55 Questions pour un champion
 17h30 MagazineAvenue de l'Europe
 17h55 MagazineMa maison s'agrandit
 18h00 19/20 : Journal
 18h58 Météo
 19h00 MagazineTout le sport
 19h15 SérieZorro
 19h45 TelefilmAlias Caracalla, au cœur de la RésistanceInédit
 21h20 TelefilmC'est toi c'est tout
 22h50 Météo
 22h55 Soir 3

CANAL+

06h40 SérieMon oncle Charlie
 07h25 SérieInside Men
 09h10 FilmMoonrise Kingdom
 10h40 MagazineAlbum de la semaine
 11h08 DivertissementShitcom
 11h10 La météo
 11h14 DiversCannes Electric 2013
 11h15 MagazineRencontres de cinéma
 11h40 DiversCannes 2013
 11h45 MagazineLe supplément
 12h45 MagazineMonaco 2013
 13h00 SportGrand Prix de Monaco
 14h30 Champions League
 15h15 MagazineAvant-match
 15h30 SportClermont-Auvergne / CastresDirect
 17h15 MagazineJour de rugby
 17h54 DiversCannes 2013
 17h55 Le JT
 18h04 DiversCannes Electric 2013
 18h05 MagazineLe grand journal
 19h10 Canal Champions Club
 19h45 Borussia Dortmund (All) / Bayern Munich (All)Direct
 22h10 FilmDe rouille et d'os

M6

06h45 MagazineM6 boutique
 09h10 MagazineCinésix
 09h20 Norbert et Jean : le défi
 11h40 Météo
 11h45 Le 12.45
 12h05 MagazineLe mag
 13h50 MagazineC'est ma vie
 15h05 MagazineC'est ma vie
 16h35 Un trésor dans votre maison
 18h40 Météo
 18h45 Le 19.45
 19h05 SérieScènes de ménages
 19h50 SérieHawaii 5-0Inédit
 22h20 SérieHawaii 5-0

La sélection



19h35 Borussia Dortmund (All) / Bayern Munich (All)

Résumé

Une affiche 100% allemande pour la finale de la Ligue des champions 2012/2013 ! Qui l'eût cru ? Impressionnant d'aisance en demi-finale face au grand Barça, le Bayern Munich, avec Franck Ribéry, Thomas Müller et Daniel Van Buyten, espère conjurer le sort et décrocher un trophée qui lui avait échappé l'an dernier sur sa pelouse de l'Allianz Arena face aux Blues de Chelsea. Mais le Borussia Dortmund a lui aussi mérité sa place pour cet ultime rendez-vous de la plus prestigieuse des coupes d'Europe, en éliminant le Real Madrid au tour précédent, notamment grâce à Robert Lewandowski, auteur d'un quadruplé au match aller.



19h45 Le plus grand cabaret du monde

Résumé

Sur le plateau, les invités présentent les artistes : le numéro de trapèze des Duo rose ; les danseurs d'illuminat ; la magie de close-up de Bernard Bilis ; le numéro de trampoline des Kids ; les transformistes Sos & Victoria ; les magiciens Dani Lary et Mike Chao ; la grande illusion d'Eric Lantin & Valérie ; le numéro d'équilibre sur cannes de Duo Hand 2 Stand ; l'antipodiste Natalia Tolstikova ; le numéro de main à main de Martin & Marielle ; le jongleur Mihail Ermakov ; le ventriloque Jeff Panacloc ; Marcel, le prince de l'illusion ; le numéro de Jérôme Murat ; Shirley & Dino ; le jongleur Alexander Shtifanov ; le magicien Hans Klok et le numéro de feu de Master of Hellfire.



19h45



Alias Caracalla, au cœur de la Résistance

Résumé

Daniel Cordier a 20 ans le 17 juin 1940, lorsque le maréchal Pétain demande l'armistice au vainqueur allemand. Révulsé, ce monarchiste convaincu veut continuer à se battre. Mais c'est un peu par hasard qu'il se retrouve à Londres. Incorporé dans la Légion du général De Gaulle, alors inconnu, il fait ses classes d'officier puis entre dans les services secrets de la France Libre. Parachuté à Lyon pour y tenir le rôle de secrétaire de Georges Bidault, membre du réseau Combat, il doit remettre l'argent de la Résistance au représentant de De Gaulle en zone libre : Rex. Celui-ci, qui n'est autre que Jean Moulin, lui demande de devenir son secrétaire...



19h55

Borussia Dortmund (All) / Bayern Munich (All)

Résumé

Le football allemand règne cette saison sur l'Europe. Auteurs d'un parcours remarquable en Ligue des champions, le Borussia Dortmund et le Bayern Munich se disputent le prestigieux trophée européen sur la verte pelouse de Wembley. Privés l'an dernier de la victoire finale alors qu'ils évoluaient à l'Allianz Arena face à Chelsea, les Munichois avec Franck Ribéry, Manuel Neuer, Thomas Müller et Arjen Robben ont en tout cas soif de revanche en Angleterre, même si Dortmund compte sur son buteur vedette Robert Lewandowski pour prendre son destin en mains. ATTENTION : risque de prolongation et, éventuellement, de tirs au but à l'issue du temps réglementaire.



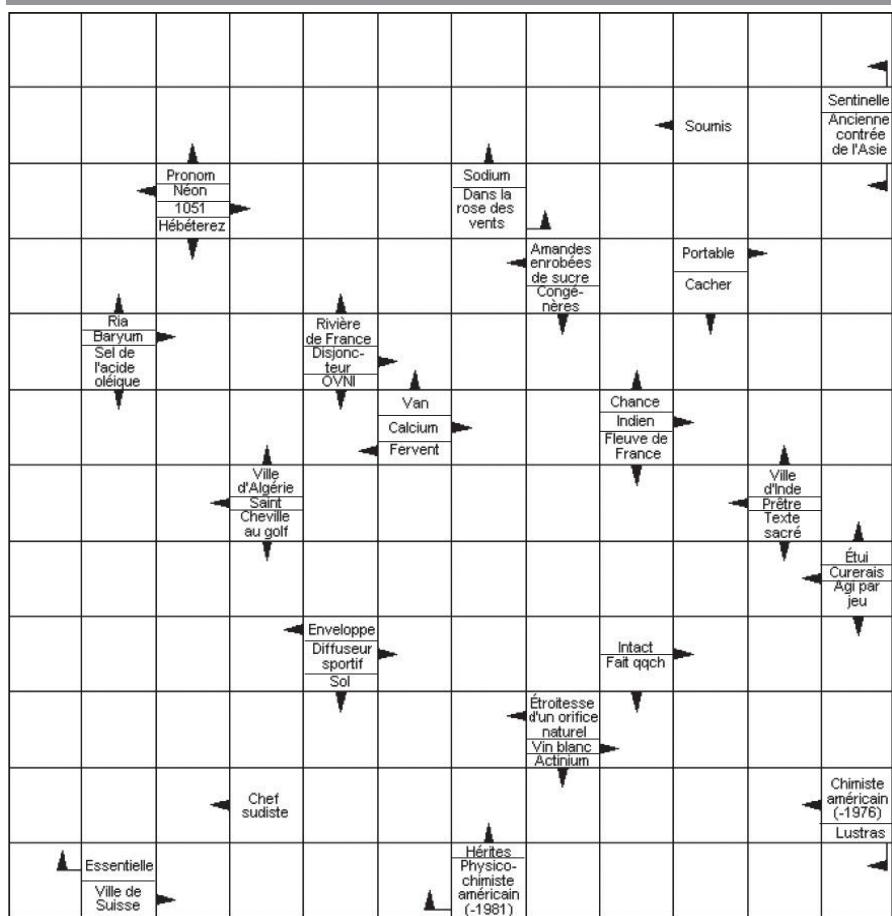
19h50

Hawaii 5-0


Résumé

L'équipe enquête sur l'assassinat de Dana, une enseignante sans histoires, qui a été poussée du haut d'un immeuble et dont le corps a atterri sur le capot d'une voiture. Elle venait de se séparer de son compagnon, avec lequel elle entretienait depuis longtemps une relation houleuse. Steve et Danny partent l'interroger. Celui-ci leur révèle qu'il sentait depuis quelque temps que Dana lui cachait des secrets. Les enquêteurs découvrent qu'elle appartenait à une équipe de patineuses professionnelles sur piste. Steve demande alors à Catherine d'infiltrer le groupe de sportives afin d'élucider le meurtre...

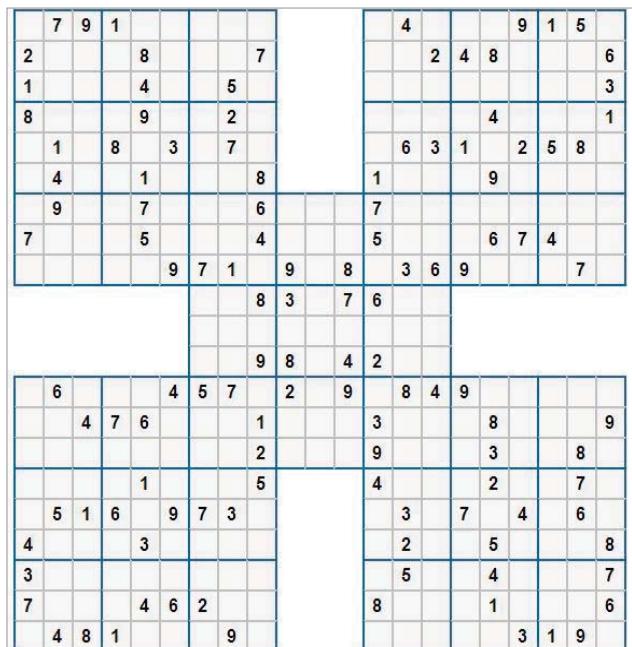
Mots fléchés n°280



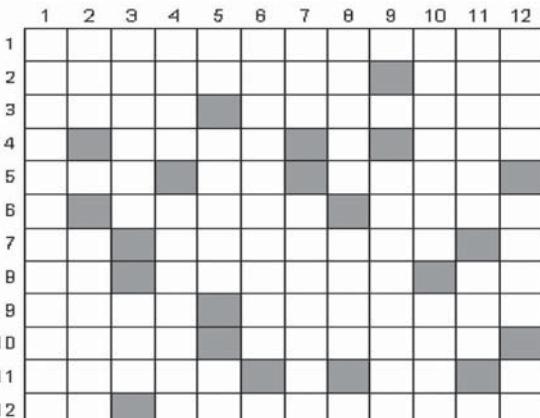
Samouraï-sudoku n°280

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°280



Horizontal:

- 1.Changement d'une forme en une autre
- 2.Pareil - Très court
- 3.Jeune fille - Jeunes hommes entretenus
- 4.Choisit - Obtenu
- 5.Pour ouvrir une serrure - Charpente du corps - Table pour débiter la viande
- 6.Affection qui produit la toux - De la famille des équidés (plur.)
- 7.Fleuve d'Italie - Filtres magiques
- 8.Américium - Petit papier collé sur une copie pour signaler une modification - Mammifère
- 9.Femelle d'un chien de chasse - Qui a rapport à l'os cubital
- 10.Affluent du Danube - Etendus d'eau stagnante
- 11.Tissu - Du verbe avoir
- 12.En matière de - Incendiées

Vertical:

- 1.Place sous le contrôle d'une commune
- 2.Ecole nationale d'administration - Passées sous silence
- 3.Produire des sons aigus - Conjonction
- 4.Groupe ethnique islamisé - Loge
- 5.Molybdène - Chante à la manière des tyroliens - Eminence
- 6.Relatif à l'orgasme
- 7.Revenu minimum d'insertion - Eprouver une joie très intense
- 8.Milieu des escrocs, des voleurs - Victoire de Napoléon
- 9.Petits bâtiments
- 10.Poète français - Région
- 11.Qui est ivre (fém.) - Epaule du cheval
- 12.Crochet en forme de S - Matière carbonée noire - Coutumes

Proverbes

Lorsqu'on arrive en retard, il ne faut pas prendre la tête aux autres.

Proverbe algérien

Celui qui croit que la forêt est vide, c'est qu'il est dénué de sens.

Proverbe berbère

Qui veut faire quelque chose trouve un moyen. Qui ne veut rien faire trouve une excuse.

Proverbe arabe

Jeu de main, jeu de vilain

Proverbe français

C'est arrivé un 25 Mai

1085 : prise de Tolède par le roi Alphonse VI de Castille.

1659 : démission du Lord Protecteur Richard Cromwell.

1810 : fin de la Révolution de mai en Argentine.

1864 : vote de la Loi Ollivier abrogeant le délit de coalition et permettant ainsi, sous certaines conditions, l'exercice de la grève en France.

1846 : évasion de Louis-Napoléon Bonaparte du fort de Ham.

1940 : début de la bataille de Dunkerque.

1946 : indépendance de la Jordanie.

1963 : naissance de l'Organisation de l'unité africaine.

1997 : coup d'Etat en Sierra Leone.

Célébrations :

- Journée mondiale de l'Afrique, commémorée la fondation en 1963 de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), remplacée depuis 2002 par l'Union africaine (UA).

- Première journée internationale de la semaine mondiale de l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

- Journée internationale des enfants disparus : États-Unis : National Missing Children's Day (en), commémore le jour de la disparition d'Etan Patz, 6 ans, en 1979.

- Argentine : Fête nationale du Jour de la révolution.

DJSI D'ALGER

Tahmi : «Le MJS attend le rapport final de l'IGF pour prendre les mesures nécessaires»

Le ministre de la Jeunesse et des sports, Mohamed Tahmi, a révélé jeudi à Alger que l'inspection générale du ministère du ministère a vait constaté au niveau de la Direction de la jeunesse des sports et des loisirs (DJSI) de la wilaya d'Alger «quelques imperfections, dépassements» et parfois «transgressions» des textes régissant la gestion des deniers publics», sans évoquer de détournement.

«L'inspection générale du ministère de la Jeunesse et des Sports a effectué entre le 2 mai et le 15 juillet 2012 une mission de contrôle au niveau de la DJSI d'Alger qui a touché les ressources humaines, les investissements, les établissements sous

turelle et le mouvement associatif et a constaté plusieurs infractions mais n'a pas évoqué de détournement ou dilapidation de deniers publics», a répondu M. Tahmi à une question orale du député du FFS, Mustapha Bouchachi, lors d'une session plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN).

«En revanche, l'inspecteur chargé de cette mission a noté dans son rapport que les infractions dépassent les prérogatives du ministère. Le MJS n'est pas habilité à qualifier ou pénaliser l'acte de mauvaise gestion, mais vu la sensibilité et la nature des faits, l'inspecteur a re-

commandé le recours à une institution habilitée afin d'effectuer une inspection plus approfondie dans la gestion de la DJSI qui aurait porté, selon lui, atteinte aux deniers publics», a-t-il précisé. M. Tahmi a poursuivi que «devant cette situation, le dossier a été transféré à l'inspection générale des finances (IGF). Celle-ci a transmis en septembre 2012 un rapport de base à l'ancien directeur de wilaya de cette direction. Le ministère attend le rapport

final de l'IGF pour prendre les mesures qui s'imposent». Dans sa question orale le député du

Front des forces socialistes qui a rappelé que le budget de la DJSI d'Alger «dépasse les 180 milliards de centimes (1,8 milliard DA, ndlr)», a souligné que la presse nationale avait divulgué les ré-



sultats de l'inspection ce qui a conduit à la mise à l'écart de l'inspecteur chargé de cette

«La stratégie appliquée émane d'une politique nationale globale»

pas à cause du contenu de son rapport, mais parce qu'il n'a pas respecté l'obligation de réserve en distillant les résultats d'un rapport d'une mission officielle à la presse nationale».

SÉLECTIONS ALGÉRIENNES DE HANDBALL Boudrali Brahim et Achour Karim nouveaux entraîneurs

Les entraîneurs algériens, Boudrali Brahim et Achour Karim, ont été nommés jeudi, respectivement, à la tête des sélections algériennes masculine et féminine (senior), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de handball (Fahb).

Pour l'équipe nationale masculine, le choix s'est porté sur Brahim Boudrali, qui succède à Salah Bouchemkriou, ancien joueur de l'équipe nationale et ancien sélectionneur en 1998 et de 2001 à 2003. Boudrali prendra ses fonctions le 1^{er} juillet à la tête de la sélection masculine qui se prépare à participer aux Jeux méditerranéens de Mersin en Turquie (20-30 juin), sous la conduite de Hassani, entraîneur de l'ES Ain Touna en compagnie de Rabah Gherbi en adjoint.

Ancien joueur du MC Alger de 1983 à 1996 et de l'équipe nationale avec laquelle il remporte trois titres africains, Boudrali est actuellement le sélectionneur de Oman, pays avec lequel il a participé à plusieurs championnats d'Asie des Nations. Il a également dirigé l'équipe nationale du Bahreïn. Médaillé d'or aux Jeux méditerranéens de 1987, il a également participé aux Mondial 1986 et aux JO 1988. Boudrali a également entraîné en Algérie des clubs comme le WO Rouiba, l'US Biskra ou le SR Annaba.

De son côté, l'actuel entraîneur du HBC El Biar (dames), Achour Karim, a été désigné à la tête de la sélection algérienne féminine, en succédant à Mourad Aït Ouarrab. Il prendra ses fonctions le 28 mai, date du prochain stage en vue des Jeux méditerranéens de Mersin en Turquie. Ancien joueur de la Casbah, Karim Achour a également évolué à la JS El Biar. Il est conseiller en sport, ce qui lui permet d'entraîner toutes les catégories d'El Biar, de Benjamin à Seniors. Il a remporté la coupe d'Algérie en 2007 avec les seniors dames du HBC El Biar.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS DE HANDBALL Le Maroc accueillera l'édition 2013

La Confédération africaine de handball (Cahb) a confié au Maroc l'organisation du 35^e championnat d'Afrique des clubs champions 2013 (hommes et dames), dont les dates du déroulement des tournois ne sont pas encore fixées. «Le Comité exécutif de la Confédération africaine de handball, après examen des dossiers de candidature, vient d'attribuer le 35^e championnat d'Afrique des clubs champions 2013 à la Fédération royale marocaine de handball (Frmhb)», a indiqué la Cahb sur son site officiel. Le dossier marocain était en compétition avec la Tunisie et le Kenya, précise la même source. Le 34^e championnat d'Afrique des clubs champions s'était déroulé à Tanger (Maroc) du 14 au 25 novembre 2012. Le titre avait été remporté par Al Ahly d'Egypte chez les hommes et Petro Atletico (Angola) chez les dames.

11^{es} CHAMPIONNATS D'AFRIQUE JUNIORS La compétition délocalisée de Pretoria à Johannesburg

Les Championnats d'Afrique juniors d'athlétisme, initialement prévus à Pretoria (Afrique du Sud), se dérouleront finalement à Johannesburg du 27 au 30 juin prochain, a indiqué la Confédération africaine d'athlétisme (CAA).

L'instance africaine n'a pas précisé les raisons du changement du lieu du déroulement de cette compétition africaine. Les 11èmes championnats d'Afrique juniors d'athlétisme sont ouverts aux juniors hommes et femmes âgés de 18 ou 19 ans au 31 décembre de l'année de la compétition.

La date limite des engagements nominatifs définitifs est fixée au lundi 10 juin 2013 à minuit heure locale de l'Afrique du Sud, précise la CAA sur son site officiel. Vingt-deux épreuves chez les femmes et les hommes sont au programme des 11^{es} championnats d'Afrique juniors.

Les épreuves au programme de la compétition

Femmes : 100 m, 200 m, 400 m, 800 m, 1 500 m, 3 000 m, 5 000 m, 100 m haies, 400 m haies, 3 000 m steeple, 5 000 m marche, 4 fois 100 m, 4 fois 400 m, longueur, triple saut, hauteur, pente, poids, disque, javelot, marteau, heptathlon.

Hommes : 100 m, 200 m, 400 m, 800 m, 1 500 m, 5 000 m, 10 000 m, 110 m haies, 400 m haies, 3 000 m steeple, 10 000 m marche, 4 fois 100 m, 4 fois 400 m, longueur, triple saut, hauteur, pente, poids, disque, javelot, marteau, décathlon.

Solution Samurai-sudoku N°279

8	9	4	6	3	7	2	1	5
7	1	3	8	2	5	9	4	6
6	5	2	1	4	9	8	7	3
1	6	8	9	7	3	5	2	4
9	4	5	2	1	6	7	3	8
2	3	7	6	8	4	1	9	5
3	2	1	7	5	8	4	6	9
4	8	9	3	6	2	1	5	7
6	7	6	4	9	1	3	8	2

2	7	8	6	4	5	9	1	3
3	5	1	2	8	9	7	4	6
4	9	6	3	1	7	2	5	8
6	8	2	5	7	1	3	9	4
9	1	7	4	3	6	5	8	2
5	3	4	8	9	2	1	6	7
7	6	5	1	2	8	6	3	9
8	9	8	3	4	6	2	5	1
2	4	1	7	5	9	3	8	6

6	1	7	3	5	8	9	2	4
5	2	3	7	9	4	8	1	6
8	9	4	2	6	1	5	7	3
1	4	9	6	8	7	6	3	2
2	8	6	1	3	9	7	4	5
7	3	5	4	2	6	1	9	8
9	7	8	6	4	3	2	5	1
3	6	2	9	1	5	4	8	7
4	5	1	8	7	2	3	6	9

Solution Mots Croisés N°279

DISCONTINUER
INO■MOERIS■O
SOURIRE■ETAU
TUCARD■BLEDS
III■E■AULNES
LESINER■ASPE
L■■PT■MUGIT■
ELFE■REVELER
RA■CRIME■ESE
IRMA■CEINS■V
EMU■TINTE■TE
SERPENTE■DUR

Solution Mots Fléchés N°279

FRAGMENTAIRE
L■R■ELEVAGES
AVANCER■RUAS
GACE■VERGE■A
OSHAWA■AA■DI
RENNE■INULES
N■ETIRES■OB■
EA■ILE■TIRANR
UES■GA■VITEIL
LEGALE■O■PEN
■RITE■ETNASEP
■NEPES■AL

COUPE D'ALGÉRIE INTER- QUARTIERS: **Début de la phase zonale à Relizane**

La phase zonale de la coupe d'Algérie inter-quartiers de football a débuté jeudi à Relizane. Cette compétition de trois jours, organisée par la direction de la wilaya de la jeunesse et sport, regroupe six équipes des vilayats de Mostaganem, Chlef, Aïn Defla, Médéa, Relizane et Tissemsilt. Les rencontres qualificatives se déroulent au niveau du complexe sportif Zougari Tahar du chef-lieu de wilaya et au stade communal de Yellec. Cette compétition concerne les jeunes dont l'âge varie entre 25 et 28 ans, qui n'ont pas eu la chance de jouer au sein d'équipes affiliées aux différents championnats officiels. Une seule équipe sera qualifiée de chaque zone à la phase finale de la coupe d'Algérie en juillet prochain ou participer six régions du pays dans le cadre de la célébration du Cinquantenaire de l'Indépendance nationale, selon les organisateurs.

Mouad B.

Juste après la fin de la saison du championnat national de football en Ligue 1, le CABBA a tenu une conférence de presse, mercredi dernier en fin de journée, dans la salle de conférence de la Maison de la jeunesse.

Cette rencontre médiatique, la première pour le club cette saison, a été consacrée à la présentation du bilan de la saison, présenté par le staff technique-administratif ainsi que les nouvelles décisions au sein du club pour la prochaine saison.

Trois intervenants ont animé la conférence du CABBA, le président du club Moussa Merzougui, le directeur général, Mourad Senouci, et l'entraîneur de l'équipe Abdelkader Amrani.

Au début, un bilan des activités de la direction, qui a été présenté par M. Mourad Senouci et par la suite par le président Moussa Merzougui. Les deux hommes, d'ailleurs, étaient toujours les seuls à affronter les problèmes de gestion et sportif de l'équipe depuis le 22 janvier dernier.

«En quatre mois, nous avons réussi à sauver l'équipe de la relégation malgré les difficultés», dira Mourad Senouci qui rappelle la grève de 10 jours des joueurs en janvier dernier et la mauvaise préparation durant la trêve hivernale. «Comment un joueur qui boycotte les entraînements pendant 10 à 15 jours gardera-t-il sa forme?», s'interroge-t-il.

«Dans cette situation et avec le cumul des dettes antérieures et surtout le niveau



de nos joueurs, nous avons réduit nos objectifs à essayer de sauver l'équipe de la relégation», ajoute-t-il.

Le président du club, Moussa Merzougui, a précisé que le CABBA, n'avait pas d'équipe la saison passée : «Nous avons des joueurs qui ne jouent même pas. Il y a ceux qui n'ont joué qu'une trentaine de minutes durant toute la saison et ils sont lourdement payés», dira-t-il en ajoutant que des retenues sur salaires pour payer les impôts (IRG) seront faites. Pour ce qui est des joueurs que l'équipe compte laisser partir, le président du club a été clair en les invitant à trouver des clubs et négocier leur départ. «L'administration va rencontrer le 2 juin un groupe de 10 joueurs et le 3 un autre groupe de 10 pour discuter de leur avenir dans le club et des salaires aussi».

L'entraîneur Abdelkader Amrani a limité son intervention sur le plan technique. Mais avant de donner les chiffres, il tenait à préciser qu'il a toujours voulu entraîner le CABBA qu'il était à ses yeux un grand club mais

«Malheureusement, je suis venu dans une situation très difficile, sincèrement je ne m'attendais pas qu'elle soit de cette ampleur. En 4 mois, nous avons fait 90 séances d'entraînement, 13 matches amicaux, 13 matches officiels, 10 séances vidéo et 30 réunions avec les joueurs», ajoute-t-il. «Nous avons joué pratiquement 13 matches avec seulement 14 joueurs dans un effectif de 21», précise-t-il.

Pour conclure Amrani a exprimé ses regrets de ne pas atteindre son objectif (améliorer le rendement des joueurs) car l'environnement difficile et compliqué de l'équipe ne l'avait pas laissé travailler. «L'avenir de l'équipe est difficile car elle est toujours liée à son passé», met en garde l'entraîneur.

Pour relancer l'équipe et préparer la saison prochaine, les deux dirigeants du club attendent de la réunion avec le wali, qui serait programmée pour dimanche, pour se faire une idée et surtout confirmer leur maintien à la tête de l'équipe. «Pour ce qui est des préparations, nous avons tout finalisé le lieu du stage à Ifrane au Maroc pour le 30 juin et les joueurs qui vont quitter le club, les nouvelles recrues...», dira Moussa Merzougui qui lance un appel à tous les amoureux du CABBA et surtout aux investisseurs bordjien à venir donner un coup de main au club qui appartient à toute la région. «L'équipe du CABBA, c'est le maillot jaune et noir. Il y a le mot Bordj Bou Arrridj. L'équipe du CABBA appartient à l'entité de la région. C'est comme ça et pas autrement qu'il faut voir les choses.»

LIGUE 1

Kerbadj : «Le forfait du MCA face à l'USMH n'est pas un cas de force majeure»

Le forfait du MC Alger face à l'USM El Harrach mardi dernier pour le compte de la 30^e et dernière journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football n'est «pas un cas de force majeure», a estimé jeudi le président de la Ligue du football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj.

«Le MCA ne s'est pas déplacé au stade d'El Harrach. Cette absence n'est pas due à un empêchement majeur, et le forfait ne peut pas être considéré comme cas de force majeure», a déclaré Kerbadj lors du forum du quotidien d'*El Moudjahid*. Le Mouloudia d'Alger a été empêché par ses supporters de quitter son lieu de mise au vert (hôtel Sheraton) pour se diriger vers le stade d'El Harrach, afin de dénoncer la délocalisation de la rencontre du stade du 5-Juillet à celui du 1^{er}-Novembre à El Harrach, alors qu'avant le coup d'envoie de cet exercice, il a été convenu que tous les derbys de la capitale se jouent au stade olympique.

«Lorsque le principe de la programmation des derbys au stade du 5-Juillet commençait à être violé à la fin de la phase aller, les dirigeants du MCA avaient eux-mêmes donné leur accord pour affronter l'USMH dans son stade lors du match retour entre les deux équipes, je ne vois pas donc pourquoi ils protestent aujourd'hui à propos du déroulement de cette rencontre à El Harrach», a expliqué l'orateur.

«Et puis, tout a été mis en place pour que la rencontre se déroule dans de bonnes conditions. Ce n'est pas la première fois aussi que ce stade abrite de grands matches sans qu'il n'y ait le moindre problème. Les Mouloudéens n'avaient donc aucune ex-

cuse pour déclarer forfait», a-t-il poursuivi.

Troisième au classement avant cette rencontre, le Doyen, qui disputa la deuxième place qualificative à la Ligue des champions d'Afrique avec l'USMH, risque de terminer à la cinquième position cet exercice. «Le code disciplinaire est clair dans ce registre : tout club qui déclare forfait encourt la perte du match, la défaillance de trois points, une amende financière d'un million de dinars, tout en étant privé de son indemnité relative aux droits de télévision», a encore précisé Kerbadj, qui a fait savoir au passage que cette affaire sera traitée lundi prochain par la commission de discipline de la LFP.

Les matches derbys des clubs de la capitale de la Ligue 1 algérienne de football n'auront pas lieu au stade du 5-Juillet la saison prochaine si cette enceinte sera utilisée comme lieu de domiciliation par l'une des formations en question.

«Lors du prochain bureau fédéral prévu en juin, une résolution sera adoptée portant sur l'annulation du principe de la domiciliation des derbys de la capitale au stade du 5-Juillet s'il s'avère qu'un des clubs concernés choisit cette enceinte comme lieu de domiciliation au cours de la saison prochaine». «Ce n'est que dans le cas où deux clubs s'engagent par écrit à jouer leurs matches aller-retour dans ce stade que l'on déroge à cette règle», a-t-il ajouté. La LFP avait décidé durant l'intersaison de domicilier les matches derbys au stade du 5-Juillet, lieu de domiciliation du MC Alger, ce qui a suscité des réserves de la

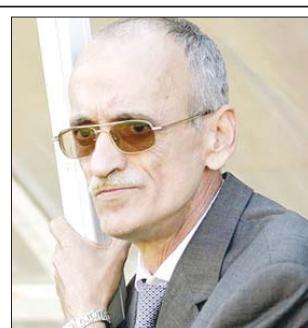
part de certaines formations, notamment l'USM El Harrach, qui a insisté pour recevoir le MCA dans son stade au 1^{er} novembre d'El Mohammadia, mardi passé comptant pour la 30^e et dernière journée du championnat, poussant son adversaire à déclarer forfait.

Par ailleurs, Kerbadj a fait savoir que les dirigeants harrachiens sont tenus de réservé une tribune spéciale pour les visiteurs, en vue de l'exercice prochain, «faute de quoi leur stade ne sera pas homologué».

Il a reconnu, en outre, que les clubs algériens souffrent énormément en matière d'infrastructures, et qu'ils se trouvent souvent à la merci des autorités locales propriétaires des stades où sont domiciliés ces clubs. Ces autorités refusent souvent de faire les efforts nécessaires pour que les enceintes en question répondent aux normes. «Le problème devient encore sérieux quand on sait que deux des trois clubs qui ont accédé en Ligue 1, à savoir

le RC Arba et le CRB Aïn Fekroune, ne reçoivent pas dans leurs stades respectifs, car n'étant pas homologués», a regretté Kerbadj. La commission d'appel de la Fédération algérienne de football (FAF) a rejeté les recours introduits par le dirigeant du MC Alger Omar Grib, l'entraîneur Djamel Menad et les joueurs Faouzi Chaouchi et Réda Babouche. Grib, ex-coordonateur de la section football du Doyen, a écopé d'une interdiction à vie de toute activité footballistique, Menad et Chaouchi ont été suspendus pour deux années (une avec surdis pour le premier), alors que Babouche s'en est sorti avec un an de suspension.

Les recours de Grib, Menad, Chaouchi et Babouche rejetés



Ces sanctions prises par la commission de discipline de la LFP font suite au boycott par le MCA de la cérémonie de remise des médailles, lors de la finale de la coupe d'Algérie perdue face à l'USM Alger (1-0), le 1^{er} mai au stade du 5-Juillet.

«Les recours formulés par les quatre personnes en question ont été acceptées dans la forme et rejetées dans le fond», a informé le responsable de l'instance dirigeante des deux Ligues 1 et 2, également membre

du bureau fédéral. Kerbadj a précisé, en outre, que Grib, Menad, Chaouchi et Babouche peuvent solliciter le Tribunal arbitral sportif (TAS) pour réouverture du dossier, maintenant qu'ils sont déboutés par la commission d'appel de la FAF. Le président de la LFP a réitéré sa position, à ce propos, en condamnant fermement l'attitude des Mouloudéens, précisant que «les cassettes visionnées montrent bel et bien que Grib, Menad, Chaouchi et Babouche ont commis des dépassages regrettables envers des officiels de la finale». Pour rappel, et outre ces sanctions, Grib a été démis de ses fonctions par Sonatrach, propriétaire du club depuis janvier passé, alors que les contrats de l'entraîneur et les deux autres joueurs ont été résiliés.

AMICAL ALGÉRIE A' - MAURITANIE, AUJOURD'HUI À TCHAKER (BLIDA) À 17H45

Les Algériens amoindris par des blessures

S. Ben

L'équipe nationale algérienne A' rencontrera, aujourd'hui en match amical son homologue mauritanienne à partir de 17h45 au stade Mustapha Tchaker de Blida sous la direction de l'arbitre international marocain Hicham Tlazi qui sera assisté de ses compatriotes El-Mehradji Abdelaziz et Lahmadi Mohamed.

Ce match amical de la sélection A' rentre dans le cadre de sa préparation à sa double confrontation face à la Libye (aller à Blida le 23 juin, re-

tour à Tripoli le 5 juillet), qualificative au championnat d'Afrique des nations Chan-2014 en Afrique du Sud (11 janvier-1er février 2014).

Ainsi, le staff technique des Verts sont en stage depuis mercredi dernier à l'hôtel Dar Difaf de Bouchaoui (Alger), en présence de 25 joueurs. Il s'agit du deuxième regroupement de l'équipe A depuis l'installation de Toufik Kourichi et ses assistants, Rachid Cherradi, Lakhdar Belloumi et Boukhalifa Branci, à la barre technique en mars dernier.

Mais, cinq joueurs ont déclaré forfait pour cette rencontre amicale et c'est ce qui complique vraiment la tâche du staff technique pour cette rencontre amicale. Ainsi pas moins

de cinq joueurs et pas des moindres sont sortis pour blessures. Ainsi, Mohamed Ziti, Rabie Meftah et Mohamed Amine Aoudia, blessés, ont été libérés par le staff médical de l'équipe nationale. L'entraîneur des locaux, Toufik Kourichi, a remplacé Meftah par l'arrière-droit Amine Boulahia qui s'est distingué cette saison avec le CS Constantine.

Pour les autres, Aoudia est victime d'une élongation à la cuisse gauche. Chafaï est victime d'une élongation également quant à Zemmamouche il est victime d'une pubalgie. Du côté mauritanien, et pour ce match amical contre les Algériens, la sélection locale de Mauritanie a entamé sa préparation dimanche dernier. Pour ce



second test après celui de février dernier, le sélectionneur, Patrice Neveu, a choisi de retenir un groupe de 20 joueurs, au lieu des 23 qui avaient fait le voyage en Libye. Le portier du Ksar, Baba Azmane, et les deux pensionnaires de l'ASAC Concorde, Aly Abdallah et Mamadou N'Diak Niass sont écartés du groupe partant pour Alger.

De plus, le stratège mauritanien, Mohamed Yacoub Deïna Ba pourrait déclarer probablement forfait contre les Fennecs aujourd'hui. Le milieu de terrain du FC Tévrigh-Zéïna souffre de pubalgie et devrait manquer l'appel des Mourabitounes et de Patrice Neveu. Pour les Mourabitounes locaux il est utile de rappeler qu'ils se sont imposés par 2 buts à 0 face aux Scorpions de la Gambie à l'issue d'un match amical joué mercredi 27 février dernier à l'Indépendance Stadium de Banjul. Mais pour Neveu, «il n'y a eu "d'amical" que le nom. C'était une rencontre internationale donc à enjeu, à honneur. Et l'honneur c'est plus que tout. De plus, le résultat

a son importance car les deux pays se sont mis d'accord avant le match pour le faire valider à la Fifa».

Le sélectionneur qui pourtant déclarait avant le match que la rencontre aidera les Mourabitounes à corriger leurs erreurs et à mieux préparer le prochain match qui les opposera au Sénégal à préféré, après le match, ne pas trop bavarder sur ses prochaines échéances.

«En prévision de nos prochaines échéances, permettez-moi de ne pas entrer plus dans les détails. Je n'ai pas envie de donner le bâton à nos futures adversaires». Quant à la sélection algérienne, ayant terminé quatrième lors du deuxième championnat d'Afrique des nations réservé aux joueurs locaux et arbitré par le Soudan en 2011, elle vise d'abord la qualification au prochain tournoi qui aura lieu en janvier 2014 en Afrique du Sud.

Elle accueillera la Libye le 23 juin au stade Tchaker de Blida (aller), alors que le match retour est prévu à Tripoli, le 5 juillet.

Beldjilali : «Le match face à la Mauritanie sera un bon test pour nous»

Le milieu international A' de la JS Saoura (ligue 1 algérienne de football), Kadour Beldjilali, a estimé vendredi que le match amical prévu samedi à Blida face à la Mauritanie (17h30), sera un «test bénéfique» en vue de la double confrontation face à la Libye, qualificative au championnat d'Afrique des nations Chan 2014 en Afrique du Sud (11 janvier-1er février). «Cette rencontre constituera une bonne préparation pour nous en vue des deux matchs décisifs face à la Libye. Le staff technique aura l'occasion de jauger les joueurs pour en dégager l'ossature en vue de la Libye», a affirmé à l'APS Beldjilali. La sélection algérienne des joueurs locaux (A') a entamé mercredi un stage bloqué à l'hôtel Dar Difaf de Bouchaoui (Alger), qui sera ponctué par ce match amical face aux Mauritaniens. «Ce regroupement se déroule dans les meilleures conditions. Tout le monde est conscient de la mission. Toutefois, je déplore le nombre de joueurs blessés, qui j'espère seront remis sur pied d'ici au match aller», a-t-il ajouté. En effet, le gardien de but Zemmamouche et les joueurs de champ, Meftah, Ziti, Belkalem, Chafaï et Aoudia, blessés, sont déclarés forfait pour ce rendez-vous préparatoire. Par ailleurs et concernant son avenir avec la JSS, Beldjilali n'a pas écarté l'idée de quitter son club durant l'intersaison. «Je pense que le moment est venu pour moi de connaître d'autres sensations, mais mon destin n'est pas entre mes mains, du moment que je suis encore lié par un contrat avec l'équipe de Saoura».

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
Willaya DE BEJAIA
NIF N°41 000 600 000 6012

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 49 alinéa 2 et 125 alinéas 15 et 16 du Décret Présidentiel N°10/236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, la Direction des ressources en eau de la Wilaya de Béjaïa, informe l'ensemble des entreprises ayant participé à l'appel d'offres national restreint N° 06/2013 OP N° NK.5.323.6.262.106.12.20 «Réfection et réhabilitation de la conduite d'adduction de Chellata»

Paru en date du 20/04/2013 sur le quotidien National DK-News.

Qu'à, l'issue de la réunion de la commission de jugement des offres, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise ETPHF FODIL KHALID, Boumerdès, NIF N°179150100046162 pour un montant de 11.466.585,00 DA TTC et un délai de réalisation de quatre (04) mois, offre la moins disante avec une note technique de 50,5 points.

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres sont invités de se rapprocher des services de la Direction des ressources en eau, au plus tard trois (03) jours à compter de la première parution de cet avis.

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Béjaïa.

RÉPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
CONSERVATION DES FORÊTS BORDJ BOU ARRÉRIDJ
NIS: 0995.34.01.505.27.23

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/2013

Dans le cadre du programme sectoriel-PCEE année 2012, la Conservation des forêts de la Wilaya de Bordj Bou Arréridj lance un avis d'appel d'offres restreint pour la réalisation des travaux suivants :

N° du lot	Nature des travaux	Localisation (commune)	Lieu-dit	Volume
02	Ouverture de piste	Harrazza	Forêt domaniale	06 km
		El Mehir	Ouennougha	03 km

- Les entreprises intéressées aux travaux forestiers (RC code: 101-103), sont appelées à retirer le cahier des charges auprès de la Conservation des forêts située à : **Cité des Jardins, 17 rue Remache Aissa Bordj Bou Arréridj.**

- La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres ayant 13h00 et les offres devront être déposées auprès de la Conservation des forêts de Bordj Bou Arréridj située à : **Cité des Jardins, 17 rue Remache Aissa, dans une enveloppe cachetée renfermant deux (02) enveloppes portant la mention:**

Avis d'appel d'offres national restreint N° 01/2013 (ANE PAS OUVRIR) - Lot N°02

- Enveloppe renfermant l'offre technique portant la mention (offre technique)

- Enveloppe renfermant l'offre financière portant la mention (offre financière).

* Les offres doivent comprendre :

I-Offre technique:

- Déclaration de probité signée et paraphée.
- Déclaration à soucrire signée et paraphée.
- Instructions aux soumissionnaires.
- Une copie légalisée du registre de commerce (Code 101-103).
- Copie du statut de l'entreprise (cas des EURL-SARL-SNC...)
- Copie d'un extrait de rôle (en cours de validité).
- Copie d'immatriculation fiscale.
- Copie des attestations de mise à jour (CNAS + CAS-NOS + CACOBATPH).
- Le casier judiciaire du soumissionnaire ou du gérant de l'entreprise en cas de société (en cours de validité).
- Les références professionnelles : copies des attestations de bonne exécution de travaux similaires (p-e-

riode 2005 - 2012)

- Liste du matériel : copies de cartes grises au nom du soumissionnaire s'il en est propriétaire.

- Copie de la liste du matériel ne possédant pas de carte grise, visée par un huissier de justice - année 2013.

- Copie d'un état des moyens humains avec justifications (visé par le service de CNAS, diplôme contrat de travail notarié).

- Copies des bilans financiers des 03 dernières années (2009 - 2010 - 2011).

- Les sociétés (SPSI) par actions, EURL, SARL, SNC, SCS) doivent faire le dépôt légal des comptes sociaux

- Cahier des clauses générales et communes.

- Cahier des prescriptions techniques et spéciales.

Observation : les copies des pièces sus-cités doivent être légalisées et valides durant la durée de l'avis d'appel.

II-Offre Financière:

1- Lettre de soumission signée et paraphée.

2- Bordereaux des prix unitaires signés et paraphés

3- Dévis quantitatif et estimatif signé et paraphé.

La durée de préparation des offres est fixée à **21 jours** à partir de la **1^{re} publication** de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP et/ou les quotidiens nationaux, régionaux et locaux.

L'ouverture des plis technique et financier se fera en séance publique à **14 heures** au niveau du siège de la Conservation des forêts située à : **Cité des Jardins, n° 17 Rue Remache Aissa Bordj Bou Arréridj.** Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre durant 111 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

JS KABYLIE

L'entraîneur français Denis Lavagne décline l'offre (Hannachi)

L'entraîneur de l'Etoile sportive du Sahel (Div 1 tunisienne de football), le Français Denis Lavagne, a décliné l'offre qui lui a été faite par la JS Kabylie (Ligue 1 algérienne), a indiqué hier le président du club kabyle, Moh Chérif Hannachi.

«Je peux annoncer aujourd'hui l'échec de notre tentative d'engager Lavagne, ce dernier a décliné notre offre en préférant rester à l'Etoile du Sahel», a affirmé le patron de la JSK.

La JSK est à la recherche d'un nouvel entraîneur en remplacement de Nacer Sendjak, limogé en avril dernier après la défaite concédée au stade du 5-Juillet face au MC Alger (3-1).

Après l'échec de cette transaction, Moh Chérif Hannachi a ajouté que la JSK devra trancher bientôt sur la question de l'entraîneur. «Nous sommes sur les traces de trois entraîneurs étrangers, j'espère qu'on pourra finaliser avec l'un d'eux prochainement», a-t-il souligné à la Radio nationale.

La JSK a terminé la saison 2012-2013 à la 7^e place au classement final avec 41 points au compteur.

MONDIAL 2014 (QUALIFICATIONS/4^e)

BÉNIN-ALGÉRIE/MALI-BÉNIN : Manuel Amoros dévoile une liste de 21 joueurs

Le sélectionneur de l'équipe béninoise de football, le Français, Manuel Amoros, a dévoilé hier une liste de 21 joueurs, en vue des deux matchs, face à l'Algérie à Porto-Novo le 9 juin, et au Mali à Bamako le 16 juin, comptant respectivement pour la 4^e et 5^e journée (Gr H) des éliminatoires du Mondial 2014, rapporte le site spécialisé Bénin foot.

L'attaquant de Dynamo Dresden (Bundesliga 2 allemande) Mickaël Poté, blessé, a déclaré forfait pour ces deux rencontres, comme ce fut le cas lors du dernier match disputé face à l'Algérie (3-1), le 26 mars dernier à Blida.

A l'issue de la 3^e journée, le Bénin pointe à la 3^e place au classement du groupe avec 4 points, derrière l'Algérie et le Mali qui se partagent le poste de leader. Le Rwanda est bon dernier avec un point seulement.

Liste des 21 joueurs :

1. Farnolle Fabien (Clermont-Ferrand/France)
2. Bémènou Guillaume (Grenoble Foot/France)
3. Allagbé Saturnin (Aspac/Bénin)
4. Menessou Arsène (La Louvière centre/Belgique)
5. Adjamoussi Anicet (Colombe Locminé/France)
6. Imorou Emmanuel (Clermont-Ferrand/France)
7. Adéoti Jordan (Laval/France)
8. Sossa Didier (Dragons/Bénin)
9. Badarou nana Nafiou (Aspac/Bénin)
10. Lazadi Fousséni (Aspac/Bénin)
11. Koukou Djiman (Niort/France)
12. Sessegnon Stéphane (Sunderland/Angleterre)
13. Bocco Romuald (Accrington/Angleterre)
14. Angan Jean Louis Pascal (CR Belouizdad/Algérie)
15. Oscar Olou (Romorantin/France)
16. Dassagaté Williams (Mogas 90/Bénin)
17. Djigla David (Onze créateur/Bénin)
18. Dossou Jodel (Club Africain/Tunisie)
19. Aoudou Mohamed (Codm Meknes/Maroc)
20. Gestede Rudy (Cardiff City/Angleterre)
21. Maiga Abou (Saint Malo/France)

APS

LIGUE 1 ET 2

Les clubs sont tenus d'accompagner leurs dossiers d'engagement par les bilans financiers

Les clubs des deux championnats professionnels de Ligue 1 et 2 sont tenus de présenter leurs bilans financiers de l'exercice 2012-2013 au moment du dépôt de leurs dossiers d'engagement respectifs en vue de la saison à venir, faute de quoi ils ne seront pas admis au niveau de la Ligue du football professionnel, a-t-on appris auprès du président de cette instance, Mahfoud Kerbadj.

Cette procédure permettra à la direction nationale de contrôle et de gestion (DNCG) d'examiner la gestion financière des clubs des deux Ligues professionnelles, sachant que lors de l'exercice écoulé, seules 12 formations des 32 évoluant dans les deux premiers paliers ont transféré leurs bilans à cette instance, selon Kerbadj.

Le président de l'instance diri-



geante de la compétition a précisé, en outre, que le rôle de la DNCG, créée après le lancement du professionnalisme en Algérie, est d'aider les clubs à bien gérer leur comptabilité.

«Les dépenses de la majorité des équipes sont plus importantes que leurs recettes, et la DNCG est là justement pour les mettre en garde afin que les concernés équilibrer leurs bud-

gets», a expliqué Kerbadj, qui a rappelé que dans ce cas, la première mesure à prendre par la LFP est d'interdire aux clubs déficitaires de recruter pour ne pas voir leur situation financière se compliquer davantage.

Les choses pourraient même arriver jusqu'à décider la relégation des clubs déficitaires, a encore averti le patron de la LFP.

LIGUE 1

La LFP favorable à la revalorisation de la prime du champion

La Ligue du football professionnel (LFP) est favorable à la revalorisation de la prime du vainqueur du championnat de Ligue 1, fixée actuellement à dix millions de dinars, a-t-on appris auprès du président de la LFP, Mahfoud Kerbadj.

Le patron de l'instance dirigeante des championnats de Ligue 1 et 2 a reconnu que c'est «aberrant» d'accorder au champion une prime moins importante que celle perçue par le vainqueur de la Coupe d'Algérie.

Kerbadj a appuyé ses dires par le fait qu'en championnat les clubs sont tenus de jouer trente matches chacun durant la saison, alors qu'il suffit d'en disputer six (pour les clubs de l'élite) afin de décrocher le trophée dans la compétition

populaire. Lors de la première saison du professionnalisme (2010-2011) le vainqueur du championnat de Ligue 1, à savoir l'ASO Chlef, avait bénéficié de 5 millions de dinars, en guise de récompense, avant que cette somme ne double lors des deux exercices suivants qui ont vu l'ES Sétif sacrée à deux reprises de rang.

Le président de la LFP propose à cet effet, d'affecter une partie de la prime réservée au vainqueur de la Coupe d'Algérie émanant de la présidence de la République et la Fédération algérienne de football, estimée à 50 millions de dinars au profit du champion.

Installation d'un nouveau conseil d'administration du SSPA-MC Oran

Un nouveau conseil d'administration du SSPA-MCO a été installé, à l'issue d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue à Oran conformément à l'article 29 des statuts de la société.

Cette assemblée générale extraordinaire s'est déroulée jeudi soir en présence des membres actionnaires du club et d'un huissier de justice.

Les actionnaires ont installé un comité provisoire qui sera chargé de mener les négociations avec Naftal, filiale de la Sonatrach, dimanche prochain pour officialiser le rachat tel que le stipule le protocole d'accord signé il y a plusieurs mois.

Le nouveau conseil d'administra-



tion est composé de cinq membres, à savoir, Youcef Djebbari, Belhadj Ahmed, Bessedjerari Nasreddine, Mechiaoui Djamel et Habib Benmimoun.

A souligner que ce sont Youcef Djebbari, président du CSA, Belhadj Ahmed, actionnaire majoritaire de la SSPA et Mechiaoui Djamel qui ont appelé à cette assemblée générale extraordinaire devant la situation confuse quant à la reprise du MCO par l'entreprise Naftal, une situation caractérisée notamment par une accumulation des dettes estimées à 110 millions DA et le retard dans le paiement des salaires des joueurs et des staffs technique, médical et administratif, a-t-on indiqué.

TRANSFERT

Le Benfica Lisbonne formulera bientôt une offre pour Nabil Ghilas

L'attaquant international algérien de Moreirense (div 1 portugaise de football), Nabil Ghilas, est fortement désiré du côté du Benfica Lisbonne qui devrait prochainement formuler une offre pour l'engager, rapportait hier la presse lusitanienne.

Le néo-international des Verts, a décidé de quitter son club après sa relégation en Liga Vitalis (div 2), précise la même source. En effet, la presse portugaise a révélé un fort intérêt du Benfica Lisbonne qui aurait suivi de près l'évolution de l'attaquant algérien durant toute la saison avec un constat po-

sitif. Auteur de 16 buts, toutes compétitions confondues, en 37 matchs, ses statistiques ont impressionné les dirigeants lisboètes. Le président du club de Moreirense, Vitor Magalhes, a fixé la clause de départ de Ghilas à 3 millions d'euros. Le joueur a chargé son agent, Jorge Mendes, de s'occuper des négociations avec Benfica avec qui il est en contact régulièrement.

Nabil Ghilas (23 ans) est convoqué par le sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, en vue des deux matchs en déplacement, face au Bénin (9 juin) et au Rwanda (16 juin),

comptant respectivement pour la 4^e et 5^e journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2014.





Coentrão se rapproche de Chelsea



Fábio Coentrão (25 ans) pourrait suivre José Mourinho du côté de Londres. Le Real Madrid serait prêt à céder son joueur contre un chèque de 18 millions d'euros et Chelsea semble déterminé à arracher le latéral gauche le plus cher de l'histoire (30 millions d'euros).



Ramos est enthousiaste sur Bale

Dans des déclarations relatives par le tabloïd anglais *The Sun*, Sergio Ramos a confié son espoir de voir Gareth Bale quitter Tottenham pour rejoindre le Real Madrid à l'occasion du mercato estival.

Une offre du Real Madrid pour Arturo Vidal

Alors que le mercato n'a pas encore officiellement ouvert ses portes, le Real Madrid se montre déjà très actif sur le marché des transferts. Après avoir ciblé Robert Lewandowski, Gareth Bale, Edinson Cavani ou encore Sergio Agüero, c'est à présent le nom du Turinois, Arturo Vidal, qui apparaît sur la liste des Merengues.

Pourtant, le club de la Vieille Dame a déclaré son international chilien intransférable, ce qui

ne semble pas freiner les dirigeants madrilènes qui seraient prêts à mettre sur la table 40 millions d'euros pour s'offrir les services du joueur de 25 ans, comme l'affirme aujourd'hui *Tuttosport*. Une somme qui pourrait amener le champion de Serie A à revoir ses plans.

La Juventus qui voudrait dans le même temps s'attacher les services de l'attaquant du Real, Gonzalo Higuaín, devra probablement se montrer prêt à négocier si elle veut garder une chance d'amener le buteur franco-argentin en Italie.



Ancelotti fan de Modric ?

En passe de rejoindre le Real Madrid, Carlo Ancelotti retrouvera un joueur qu'il apprécie tout particulièrement : Luka Modric. Si rien n'est encore fait entre le Real Madrid et Carlo Ancelotti, il semble de plus en plus évident que le technicien italien sera le prochain entraîneur de la Casa Blanca. Une aubaine pour l'actuel entraîneur du PSG qui y retrouvera un joueur qu'il apprécie, Luka Modric.



Diego Lopez veut partir !

Protégé de José Mourinho qui l'a fait venir de Séville pour pallier l'absence d'Iker Casillas, Diego Lopez sait qu'il retournera sur le banc la saison prochaine et veut partir. Protagoniste bien malgré lui de l'affrontement entre José Mourinho et Iker Casillas, Diego Lopez sait qu'il retournera sur le banc dès la saison prochaine. Pour la plupart des médias espagnols, dont *El Mundo deportivo*, il apparaît comme une évidence que le prochain entraîneur du Real s'empressera de rendre à Casillas son statut de numéro un pour s'acheter la paix du vestiaire.



Arsenal aurait offert 22 millions pour Higuain

Higuaín est un joueur convoité. Après une première approche de la Juventus, c'est au tour d'Arsenal de se manifester. Avec une offre qui pourrait faire pencher la balance.

Si la Juventus est en bonne voie pour arracher l'Argentin Gonzalo Higuaín au Real Madrid, Arsenal n'a pas dit son dernier mot. Le club anglais aurait même proposé 22 millions d'euros pour le buteur madrilène, selon le *Daily Star*. Presque le prix demandé dernièrement par le Real qui a fixé son enchère à 25 millions.

Grosse promotion pour Zidane ?

L'ère José Mourinho bientôt terminée, le Real Madrid va procéder à divers changements. Et l'un d'entre eux concerneait Zinedine Zidane. Le média espagnol indique, en effet, que Zizou pourrait être nommé directeur sportif du Real Madrid ! Il s'occuperait donc entre autres des transferts du club neuf fois champion d'Europe. Un rôle nouveau pour l'ancien numéro 10 des Bleus, même si Madrid lui doit en grande partie l'arrivée du Lensois Raphaël Varane. Mais la nomination de Zidane aurait également un autre objectif.



COUPE D'ALGÉRIE (SENIORS DAMES) **Le GS Pétroliers remporte le trophée**

L'équipe senior dames du GS Pétroliers a remporté la coupe d'Algérie de volley-ball, en battant vendredi en finale à la salle Harcha (Alger), le WO Chlef par 3 à 0 (25-13, 25-14, 25-15). Il s'agit du 5^e trophée consécutif pour le GSP dans cette épreuve populaire. Par ailleurs, la finale de la catégorie minime filles a été remportée par Seddouk VB après sa victoire devant le WA Bejaia par 3 à 0 (25-22, 25-23, 25-19). Quant à la coupe d'Algérie de la catégorie cadettes, elle a été décrochée par l'ASW Bejaia, vainqueur devant le NC Bejaia 3 - 0 (25-13, 25-21, 25-21).

HANDBALL **Installation d'un directoire présidé par M. Bouarifi pour la gestion des affaires de la fédération**

Le président de la Fédération algérienne de basket-ball (FAB), Rabah Bouarifi, a été désigné à la tête d'un directoire chargé de la gestion des affaires de la Fédération algérienne de handball (FAHB), selon le PV de la première réunion du groupe de travail chargé par la Fédération internationale de handball (IHF) de trouver une issue à la crise de la FAHB, tenue jeudi soir à Alger.

Outre Bouarifi (président), le directoire chargé de la gestion des affaires de la FAHB jusqu'aux prochaines élections, est composé de Rachid Meskouri (secrétaire général intérim) et Abdeslem Boutaghane (membre). «Pour la mise en oeuvre de la feuille de route recommandée par l'IHF, les membres du groupe de travail (GT) ont convenu de confier la gestion transitoire à un membre du GT et du COA, M. Bouarifi. Les structures administratives et techniques continueront à gérer normalement leur secteur d'activités», précise le PV de réunion communiquée vendredi à la presse. Selon ce document, la Fédération internationale de handball (IHF), a officiellement invalidé les résultats des élections du 14 mars derniers qui ont conduit Mohamed Azziz Derouaz à la tête de la fédération algérienne pour le mandat olympique (2013-2016).

Algérie - Italie **Ouverture d'une desserte maritime Rome (Civitavecchia)- Annaba le 27 juin prochain**



Une desserte maritime reliant le port de Civitavecchia (Rome) à Annaba sera ouverte le 27 juin prochain, pour la période estivale, a appris hier l'APS de source diplomatique algérienne à Rome.

L'ouverture de cette ligne maritime entre l'Algérie et l'Italie est intervenue à la suite d'une rencontre mardi et mercredi dernier, à Rome, entre une délégation algérienne conduite par le président-directeur général de l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENMTV), Ahcène Grairia, et les différents responsables de l'Autorité portuaire de Civitavecchia (APC), selon la même source. A l'issue de cette rencontre, M. Grairia a fait savoir que les deux parties sont parvenues à «un accord pour l'ouverture de cette ligne maritime à partir du 27 juin 2013, à raison de cinq traversées pour la période estivale du 27 juin au 17 septembre 2013, dans la perspective de l'établir comme ligne régulière si toutes les conditions commerciales seraient favorables», a-t-on précisé. A ce propos, le responsable de l'ENMTV a détaillé les dates des traversées, à savoir, Annaba-Civitavecchia (12h00-13h00), le 26

juin, 23 juillet, 15 août, 28 août 16 septembre 2013, et Civitavecchia-Annaba (12h00-13h00), le 27 juin, 24 juillet, 16 août, 29 août et 17 septembre 2013, a-t-on ajouté. Evoquant les tarifs des traversées, il a indiqué qu'ils seront appliqués en prenant en considération «la situation socio-économique de notre communauté avec des réductions qui vont jusqu'à 40%».

Dans ce cadre, M. Grairia a mis le voeu que les services de l'ambassade à Rome et du consulat général à Milan «prêtent leur concours pour assurer une large diffusion de cette information dans les milieux de notre communauté établie en Italie, en vue de garantir un minimum de rentabilité commercial à ce projet». A ce sujet, les membres de la représentation diplomatique algérienne en Italie «se sont félicités» de l'ouverture de la ligne maritime qui est «de nature à soulager la communauté nationale établie en Italie et dans les pays limitrophes des

difficultés auxquelles elle est confrontée depuis plusieurs années pour rejoindre le pays d'origine, notamment en périodes estivales».

Tout en souhaitant que cette ligne devienne «régulière», ils ont souligné que «cette décision, tant attendue, ne manquera pas d'avoir des effets positifs sur la relation de confiance entre notre communauté établie à l'étranger et les institutions nationales».

Act égard, ils ont assuré les membres de la délégation «des dispositions nécessaires qui seront prises aussi tôt que possible par l'ambassade que par notre consulat général à Milan pour mieux en informer les ressortissants algériens» établis en Italie. A cet effet, l'ambassade a estimé «nécessaire», un effort de communication, par le biais des médias lourds, «pour assurer le succès et la continuité de cette ligne maritime».

Porteur d'un message du président Bouteflika au Président Correa **Bensalah reçu par le nouveau président équatorien**

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a transmis vendredi à Quito un message du président de la République, M. Abdellaziz Bouteflika, à son homologue équatorien, Rafael Correa.

Au cours de cette rencontre, le président équatorien Rafael Correa, nouvellement réélu, et le président du Conseil de la nation ont procédé à un échange de vue sur les

relations bilatérales et les questions internationales d'intérêt commun.

Le président de la République, Abdellaziz Bouteflika, rappelle-t-on, a désigné M. Bensalah, pour le représenter à la cérémonie d'investiture de Rafael Correa, à l'occasion de sa réélection en qualité de président de la République de l'Equateur.

Cyclisme - compétition

Tour d'Italie : La 19^e étape annulée à cause de la neige

La 19^e étape du Giro, prévue hier entre Ponte di Legno et le Val Martello dans le nord de l'Italie, a été annulée à cause de la neige, selon les organisateurs. La course, qui est menée par l'Italien Vincenzo Nibali, doit se terminer dimanche à Brescia.

La neige est tombée en abondance sur le parcours de 160 kilomètres qui avait déjà été modifié jeudi par les organisateurs pour tenir compte des très mauvaises prévisions

météo. Au lieu du Gavia et du Stelvio, deux cols mythiques du Giro au-delà des 2600 mètres d'altitude, le parcours alternatif devait emprunter le Passo del Tonale peu après le départ (km 15), un col de deuxième catégorie (1883 m d'altitude), puis le passo Castrovilli (km 79), classé en première catégorie (1706 m). Mais les chutes de neige sur le Tonale, qui devait être franchi une première fois par les véhicules d'équipes pour se rendre

au départ avant que la course le repasse dans l'autre sens, ont d'emblée compliquée la situation.

La neige est tombée durant la nuit à moyenne altitude dans la province du Trentin, où se situent les routes de la course. L'arrivée au val Martello était prévue à 2059 mètres d'altitude. Les équipes, en train de se rendre au départ, ont été prévenues, a affirmé la même source. Quelques minutes après la décision, plu-

sieurs coureurs ont déjà réagi sur leur compte Twitter. «Merci pour la décision», a commenté l'Italien Daniel Oss. «En récompense, nous donnerons du grand spectacle à la prochaine occasion».

«Félicitations aux organisateurs qui ont fait preuve de sagesse en annulant l'étape. Désolé pour les passionnés mais la sécurité passe avant», a estimé le Français Jérôme Pineau.

APS